

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 301

MONTRÉAL, LE JEUDI 28 DÉCEMBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

## L'année de l'amour

Le 27 octobre dernier, à trois jours de la grande peur, un certain Canada débarquait en masse à Montréal, question de supplier haut et fort le Québec de ne pas faire ses valises. Pour le meilleur et pour le pire, ou simplement pour ce que l'histoire ne manquera d'en faire, ce fut l'événement marquant de cette année torride sur le plan politique, qui ne s'en termine pas moins sur le constat que tout est à recommencer.

On savait déjà que l'amour est un combat quotidien. Mais on peut aussi se demander, deux mois après la grande sérénade, s'il ne faut pas conclure qu'il est bien enfant de bohème, et souvent varié, et bien fol qui s'y fie...

Quelques heures avant ce déferlement d'affection montre encore insaisissable et qui n'a pas fini d'alimenter la controverse, un auditeur du *Midi 15*, à la radio de la SRC, frappait dans le mille avec le commentaire le plus savoureux de la campagne référendaire. Ce n'est pas la veille au soir que vous pouvez savoir si l'on vous aime vraiment, disait-il en substance, mais le lendemain au petit déjeuner. Entre-temps, l'autre aura eu ce qu'il cherchait, et tout ce qui suit est gratuit...

Or l'union a été consommée, et pour la deuxième fois, mais toute cette histoire commence à sérieusement sentir le roussi. L'un des partenaires a la main sur la poignée de la porte, l'autre en est à se demander si tous les épanchements du monde en vaudront jamais la peine, suffiront jamais pour conquérir ce cœur de pierre.

Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 61 % des Canadiens du reste du pays qui croient toujours que les effusions du 27 ont joué un rôle important dans la victoire du NON. Mais pour le reste, il semble que la tentation de faire du pied soit terminée. Un grand sondage de fin d'année publié par le magazine *Maclean's* démontre que le Canada n'a nullement envie de continuer à faire les yeux doux. L'amoureux transi n'en peut plus de se livrer à des concessions.

Ou plutôt si, il y est disposé. Mais l'abnégation, connais pas: ce sera du donnant donnant et, comme dans tout divorce, la logique n'est pas toujours au rendez-vous. Voyons voir.

D'abord, l'avertissement: la prima donna, pas question. Une bonne majorité de Canadiens s'opposent à l'octroi au Québec d'un droit de veto sur des modifications constitutionnelles, à la reconnaissance de la société distincte ou à l'atteinte par la province d'une quelconque forme de statut particulier. La délégation de nouveaux pouvoirs au Québec ne reçoit par ailleurs leur assentiment que si l'offre tient pour toutes les provinces. Le principe de l'égalité est sacré, les «deux peuples fondateurs» relégués aux oubliettes. Les tentatives de Jean Chrétien de replâtrer l'édifice avec ses promesses de fin de campagne ont été, sauf dans l'Atlantique, accueillies au mieux avec scepticisme partout au pays.

Mais d'autres données sont carrément contradictoires: ainsi, 71 % sont d'avis que des aménagements constitutionnels devront être faits pour convaincre les Québécois de demeurer à l'intérieur du cadre fédéral. Mais 66 % ne veulent pas qu'on touche à la Constitution!

Ce refus ostensible de plier davantage — davantage que quoi, d'ailleurs? — s'accompagne d'un fatalisme indubitable. Une autre majorité simple de Canadiens estime que si le Québec veut s'en aller, qu'il le fasse. De toute manière, ils pensent que celui-ci le ferait de toute manière, quoi qu'eux-mêmes en disent.

L'amour est donc pas mal conditionnel, non? Un peu comme si tous les arguments en faveur du maintien du couple avaient été invoqués et que, de guerre lasse, on se disait que la prochaine fois, ce sera bonsoir la visite. Était-ce donc là le sens du message? A moins qu'il n'y en ait jamais eu, de sens?

Plusieurs Québécois, et pas tous des séparatistes, ont été profondément horrifiés par cette démonstration aux accents d'opportunisme et de superficialité. Et quelque perception que l'on puisse avoir eu de l'événement, un fait demeure: le dialogue de sourds va chaque jour en s'intensifiant. Il n'y a rien de pire que d'être l'objet des attentions d'un soupissant dont on ne veut pas.

Or la réalité est là, incontournable: ce qui est dénoncé comme exagéré d'un côté sera immanquablement refusé sous prétexte d'insuffisance de l'autre. Et il y a pire: quoi que l'on fasse, il n'y a rien à faire. Au Québec, au moins 40 % des citoyens n'«achètent» pas ce pays, ne l'achèteront jamais plus; c'est dire que pour deux générations, sinon plus, cette «instabilité» tant décriée continuera de hanter le paysage.

En fait, le Canada a probablement moins besoin d'amour que d'un traitement psychiatrique violent. Qui lui dirait qu'il est cinglé à vie, incurable, comme réformistes et libéraux ont commencé de le démontrer, juste avant la fin des travaux aux Communes, en se soupçonnant mutuellement d'être mûrs pour la camisole de force sous les yeux amusés, ô ironie, du Bloc québécois. Le pays pourrait ainsi réclamer auprès des Nations unies un nouveau titre au grand palmarès qui en fait le meilleur du monde.

La manifestation du 27 avait d'ailleurs, pour les Montréalais qui y ont assisté sans y participer, ce côté un peu fou, vaguement thérapeutique de groupe, qui n'était pas sans rappeler la véritable année de l'amour, celle de l'Expo. Il ne manquait que les fleurs dans les cheveux.

Cette fois, le réveil s'annonce déjà brutal. L'amant a expédié le travail, et les jaunes d'œuf sont crevés, les toasts sont brûlés, le café est amer. Et la fiancée a décidé de prendre son déjeuner dans le vestibule.

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B7	
Avis publics .....B6	
Classées .....B4	
Culture .....B8	
Économie .....B2	
Éditorial .....A6	
Le monde .....A5	
Mots croisés .....B4	
Les sports .....B5	

LE MONDE

Sarajevo: la ligne de front a été évacuée  
PAGE A 5



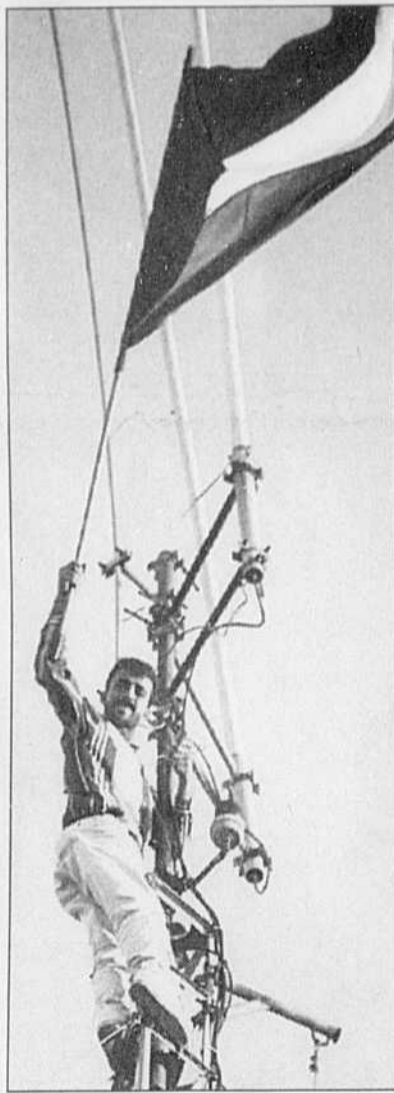
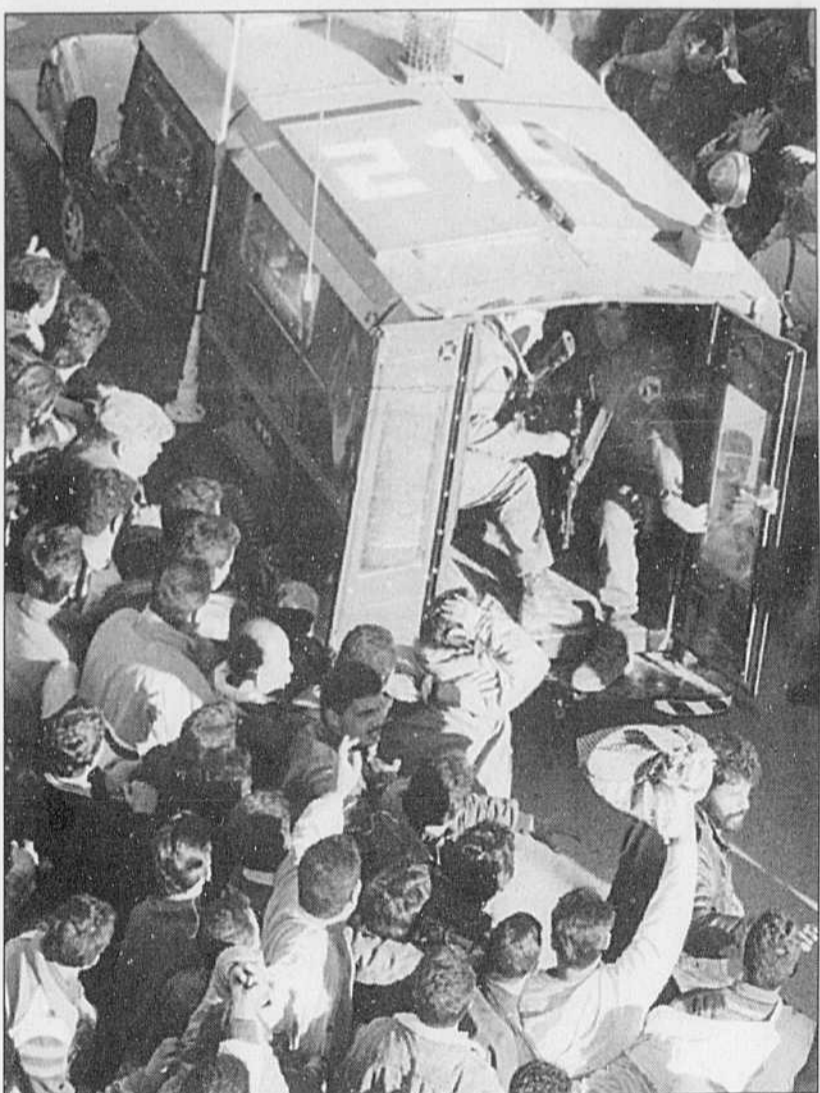
MONTRÉAL

La Banque de Montréal rénove... à nos frais  
PAGE A 3

ÉCONOMIE

Baisse du taux d'escompte à 5,79 %  
PAGE B 2

## La fin de 28 ans d'occupation



PHOTOS AP ET REUTERS

L'ARMÉE ISRAËLIENNE s'est retirée de Ramallah hier sous les applaudissements et les tirs de joie de milliers de manifestants. Les policiers palestiniens ont hissé le drapeau national noir-vert-rouge-blanc sur le bâtiment de l'administration militaire et sur le commissariat de police, que les forces israéliennes venaient d'évacuer après 28 ans d'occupation. Ramallah, capitale économique de la Cisjordanie à dix kilomètres au nord de Jérusalem, est la dernière d'une série de six villes qu'Israël avait promis d'évacuer avant la fin de l'année. Nos informations en page A 5.

1- Les trente ans de Vatican II

## Le printemps du Vatican

Le seul concile œcuménique du vingtième siècle terminait ses travaux il y a tout juste trente ans, en décembre 1965. Ce premier article d'une série de trois rappelle ce qu'a été ce gigantesque exercice de mise à jour de l'Église catholique.



STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Pour une fois, une révolution n'a pas fait perdre beaucoup de temps. En trois ans de travaux, échelonnés entre le 11 octobre 1962 et le 8 décembre 1965, le concile Vatican II a imposé à l'Église catholique un gigantesque examen de conscience, bouleversé ses habitudes et repositionné certaines de ses certitudes. On a parlé d'une «œuvre monumentale», du «plus grand parlement du monde» et même du «plus grand événement de l'histoire de l'Église». Pendant ce printemps du Vatican, l'arbre desséché et rabougri de la vieille institution deux fois millénaire s'est mis à reverdir et à donner de nouvelles pousses.

Ce fut le vingt et unième et le plus grand de tous les conciles de cette longue histoire. Celui de Jérusalem, autour des Apôtres, en 49, est tenu pour le modèle du genre. Un concile œcuménique (du grec *oikouménè*, «terre habitée») rassemble les évêques du monde entier et est traditionnellement désigné par le nom du lieu où il s'est ré-

VOIR PAGE A 8: VATICAN

Le pape Jean XXIII: ouvrir grandes les fenêtres.

Lutte contre le déficit

## Bouchard provoque un malaise au PQ

De plus en plus de députés craignent que le parti glisse à droite

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Quelques semaines à peine après que Québec eut annoncé des compressions de 180 millions de dollars dans le budget annuel de l'aide sociale — décision qui a suscité bien des remous au sein du caucus gouvernemental —, les inquiétudes se multiplient dans la députation péquiste sur le risque que le parti s'éloigne de ses principes sociaux-démocrates.

Soucieux de se faire entendre sur l'approche que devrait privilégier Québec dans l'attaque incontournable aux dépenses publiques, les députés du Parti québécois tiendront une réunion spéciale à la mi-janvier pour examiner cette question à l'aune de la foi sociale-démocrate. Déjà, certains députés, dont Jean-Pierre Charbonneau (Borduas) et Lyse Leduc (Mille-Iles), ont mis le gouvernement

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

POLITIQUE

Gérald Tremblay applaudit l'idée des superministres

PAGE A 4



## Québec porte un grand coup à la pollution agricole

Un moratoire sera imposé aux producteurs de porc

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Québec s'apprête à porter au printemps un premier coup d'envergure à la pollution agricole de la province, devenue maintenant la principale source de contamination du milieu naturel québécois, en gelant littéralement la production porcine au niveau actuel dans les régions de la Yamaska, du Richelieu ainsi que dans le bassin de la Chaudière d'ici à ce que les producteurs aient appris à gérer leurs surplus de fumiers et lisiers.

Le plan provincial, qui impose en réalité un moratoire sur tout «nouvel établissement de production animale sur fumier liquide», c'est-à-dire principalement la production porcine, apparaît dans la *Gazette officielle du Québec* du 20

VOIR PAGE A 8: POLLUTION

Le drame de l'OTS

## La SQ à l'écart

Yves Casgrain soupçonne pourtant que la secte est toujours active au Québec

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Alors que les enquêteurs suisses levaient petit à petit le voile sur le mystère du deuxième massacre des adeptes de l'Ordre du temple solaire (OTS), hier, un expert dans le domaine des sectes a affirmé qu'il était fort possible que l'OTS soit encore actif au Québec.

«Je pense qu'il y a encore des membres. Ça ne me surprendrait pas du tout», a dit hier Yves Casgrain, consultant privé en matière de sectes. «Mais c'est très difficile de savoir qui sont vraiment les membres et les ex-membres», précise-t-il, ajoutant que la secte a peut-être survécu sous une autre appellation, dans l'absolue discrétion.

Au cours des derniers mois, Yves Casgrain a contacté

VOIR PAGE A 8: SQ

## • LES ACTUALITÉS •

### Le long voyage

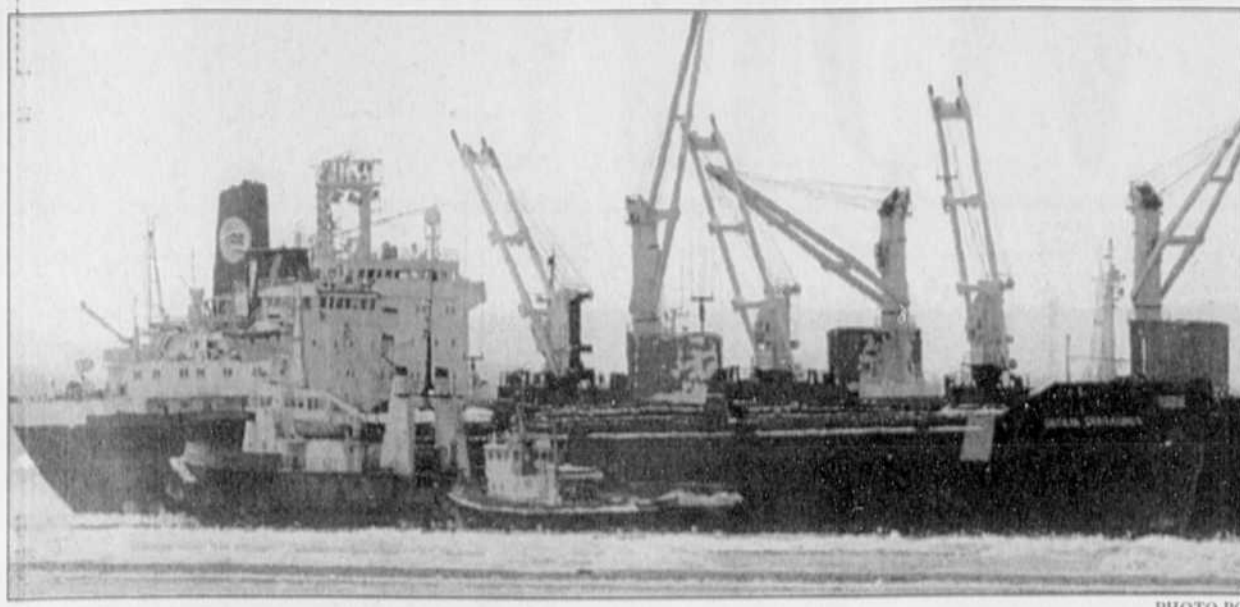


PHOTO PC

**DES REMORQUEURS** pourraient tenter aujourd'hui de dégager le cargo panaméen Olympic Mentor, qui s'est échoué durant la nuit de Noël dans le lac Saint-Louis, à la hauteur de Châteauvau. Les travaux de déchargement visant à alléger le navire de sa cargaison de 18 000 tonnes de potasse et de rouleaux d'acier se sont poursuivis hier. Le Olympic Mentor est le dernier navire à occuper la voie maritime du Saint-Laurent, qui devait fermer le 20 décembre.

Trafic sur l'ancienne voie ferrée du Petit Train du Nord

## La vitesse folle des motoneiges fait craindre des accidents aux riverains

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Depuis qu'on leur permet d'utiliser l'ancienne voie ferrée désaffectée qui longe le lac Mercier, à Mont-Tremblant, la plupart des motoneigistes ne respectent pas la limite de vitesse de 30 km/h décriée par la MRC des Laurentides et personne, y compris la Sûreté du Québec, ne lève le petit doigt pour les ramener à la raison.

C'est ce qu'affirmait hier le vice-président de l'Association des résidents du Lac Mercier, Michel Léonard, qui craint un éventuel «grave accident» avec les bolides.

«Il y a des motoneigistes qui respectent la limite de 30 km/h, ce qui nous permet d'ailleurs de voir, par comparaison, quels excès commettent les autres en toute impunité. Plus on avance dans la nuit, raconte Michel Léonard, plus la vitesse augmente. Et le bruit! La municipalité ne fait pas appliquer le règlement sur la vitesse. Ni le club de motoneigistes. Nous avons demandé l'an dernier à la SQ d'intervenir alors que la piste passait sur notre lac. Ils nous ont dit qu'avec deux motoneiges, ils ne pouvaient s'occuper de notre cas.»

«Ce qu'on voit actuellement, poursuit M. Léonard, ce sont des machines qui passent à 100-140 km/h, littéralement dans nos cours! Dans certains cas, l'ancienne voie ferrée passe entre la maison et le lac. Dans d'autres cas, entre la maison et la route. Un de nos membres a failli être frappé alors qu'il franchissait la piste avec son fils et son chien pour se rendre à son auto. C'est certain que quelqu'un va se faire tuer. Si ce n'est pas cette année, ce sera l'an prochain. On ne peut plus laisser les enfants et les animaux jouer librement dehors.»

Québec permet depuis le 15 décembre aux motoneigistes d'emprunter d'anciennes voies ferroviaires désaffectées si les MRC en autorisent cet usage dans leur schéma d'aménagement. Le règlement provincial, qui interdisait le passage des bolides bruyants et polluants, a été modifié à l'instigation du député péquiste de Labelle, Jacques Léonard, pour permettre aux motoneigistes de sa région d'emprunter l'ancienne voie ferrée du Petit Train du Nord même lorsqu'elle passe en péri-urbain ou de villégiature. Dans la partie sud de ce parc linéaire, soit de Val David à Saint-Jovite, les municipalités ont limité l'usage de cette piste en hiver aux marcheurs, raquetteurs et skieurs. Mais plus au

nord, soit de Saint-Jovite à Mont-Laurier, les amateurs de plein air respectueux de la nature ont été mis de côté au profit du loisir mécanisé.

Le porte-parole des riverains du lac Mercier raconte que certains ont compté plus de 100 motoneiges à l'heure littéralement dans leur cour au cours des derniers jours, là où passait occasionnellement dans le passé le Petit Train.

«Si au moins les clubs cessaient d'entretenir la piste aux abords des habitations, elle deviendrait rapidement un chemin de bosses, ce qui forcerait les motoneigistes à ralentir. Mais personne n'a pris le moindre moyen pour assurer notre sécurité. Ils ont planté quelques pancartes fixant la vitesse-limite à 30 km/h. Et ils nous ont laissé le problème réel sur les bras», ajoute M. Léonard.

Ce dernier ne croit pas que les citoyens oseraient bloquer cette piste motoneigiste comme d'autres le font avec les routes publiques pour manifester leur insatisfaction: «J'ai été l'objet de menaces physiques devant témoins et même devant le président d'une association locale de motoneigistes, raconte-t-il. On m'a dit qu'on brûlerait ma maison et celle de mon ami si on bloquait leur piste. On en est là.»

Les riverains du lac Mercier ont demandé, il y a 18 mois, à la Cour supérieure de préciser dans un jugement déclaratoire si le parc linéaire pouvait être interdit aux motoneigistes en secteur habité.

Le juge Louis Crête, qui a entendu les parties et reçu leurs plaidoyers, n'a pas encore rendu jugement que Québec modifiait dès la fin novembre une des principales balises juridiques invoquées par les citoyens pour protéger leur qualité de vie et la sécurité aux abords de leur demeure. Il s'agissait de la règle obligeant les motoneigistes à respecter une distance de 30 mètres des habitations lorsqu'elles circulent sur une voie ferrée désaffectée, règle qui n'existe plus depuis le 15 décembre en raison du décret «d'urgence» adopté par Québec.

Pour Michel Léonard, un tel geste de la part du gouvernement est abusif à plusieurs points de vue: d'abord, dit-il, parce que «l'urgence» invoquée par Québec est factice et ne correspond en rien aux véritables urgences sociales ou environnementales reconnues par les tribunaux. D'autre part, dit-il, le gouvernement a fait preuve d'un manque de respect total pour le processus judiciaire en cours en changeant les règles du jeu, comme s'il voulait influencer le jugement ou signifier qu'il n'aurait aucun effet.

**Des témoins soutiennent que la Sûreté du Québec ne fait rien pour calmer les ardeurs des motoneigistes**

Ordre du temple solaire

## Erreur sur la personne

L'un des deux policiers a été soupçonné à tort du carnage

Grenoble (AP-Reuter) — L'enquête sur la mort de 16 adeptes de l'Ordre du temple solaire retrouvés morts samedi à Saint-Pierre-de-Cherennes, en Isère, a été relancée hier soir par le rapport d'autopsie qui a permis d'établir que le policier Patrick Rostan n'est pas l'un des deux assassins qui se sont suicidés après avoir tué 14 personnes.

Dans un communiqué, le procureur de la République de Grenoble Jean-François Lorans a précisé dans la soirée que l'examen de la dentition du corps retrouvé à côté de celui de Jean-Pierre Lardanchet, l'autre policier, ne correspondait pas aux fiches fournies par le dentiste de Patrick Rostan.

«Ces éléments permettent désormais d'identifier de manière quasi formelle M. Rostan comme étant (...) une des personnes qui se trouvaient allongées sur le sol, étendues sur le dos, et à qui on aurait donné la mort à l'aide d'une arme de calibre 22 long rifle», a déclaré le magistrat à France

Info. «Cela signifie bien sûr que l'autre personne qui s'est donné la mort avec l'arme de service de M. Rostan est un autre membre du groupe qu'il reste à identifier.»

Il a expliqué à France Info qu'on «peut imaginer que cette autre personne, qui aurait utilisé l'arme du policier pour se donner la mort, serait un ressortissant suisse se nommant Friedli. Mais tout cela avec un très gros point d'interrogation car cette personne n'est pas identifiable pour l'instant de manière certaine», a-t-il souligné.

Lors d'une conférence de presse en fin d'après-midi, le procureur de la République de Grenoble avait nommé mis en cause les deux policiers.

En cercle

Lors d'une conférence de presse en fin d'après-midi, le magistrat a précisé que «onze adultes ont été tués d'une balle de 22 long rifle tirée à distance rapprochée, une dans la tête, une dans le thorax. Les trois enfants ont été tués dans les mêmes conditions, d'une seule balle au niveau du front.»

Le procureur Lorans a tenu à souligner que les victimes étaient «vraisemblablement allongées sur le dos, dans un état de somnolence assez profond, ainsi que pourront peut-être le démontrer les analyses

des prélèvements effectués». Des sédatifs avaient été retrouvés sur les lieux du drame, au lieu-dit Le Puits de l'Enfer, à 1000 mètres d'altitude, dans le Vercors.

«Ces quatorze personnes se trouvaient disposées de manière régulière, en étoile, la tête vers l'extérieur du cercle et les pieds vers le centre», a rappelé le procureur.

«Deux autres adultes de sexe masculin se trouvaient en position plus désordonnée, avec à proximité de la main, chacun une arme feu de type Manhurin de calibre 9 mm, 357 magnum.»

Ces armes ont été identifiées comme étant les armes de service des deux fonctionnaires. «Ces deux adultes, (...) portent une seule trace de blessure par arme à feu, de gros calibre, vraisemblablement 9 mm, tirée de bas en haut, sous le menton», a-t-il ajouté, avant de préciser que les corps, comme ceux des autres victimes, sont fortement consumés.

Identification à compléter

Selon M. Lorans, le drame s'est déroulé dans la nuit du 15 au 16 décembre. Des tickets d'autoroute ont été découverts dans les quatre véhicules retrouvés à Saint-Pierre-de-Cherennes. Grâce à différents éléments, les enquêteurs estiment que la mort des 16 adeptes est survenue entre 1h et 2h, le 16 décembre.

L'autopsie des corps n'a pas permis une identification certaine. Des examens complémentaires devront être nécessaires, a précisé le procureur qui évoque un recours à l'analyse génétique.

«Il y a une convergence certaine entre la liste des 16 personnes disparues et les personnes dont les corps ont été retrouvés mais il n'y a pas de confirmation scientifique.»

Le magistrat a même ajouté pouvoir «s'avancer davantage» en ce qui concerne Patrick Vuarnet, le fils du champion de ski, sa belle-fille Tania, âgée de six ans, et les deux enfants de Jean-Pierre Lardanchet, âgés de quatre et deux ans.

«Pour moi l'affaire n'est pas bouclée. Elle ne fait que commencer», a souligné le magistrat grenoblois. Aucun permis d'inhumation n'a été délivré par les médecins. Les 16 corps ne seront donc pas, pour l'instant, rendus aux familles.



EN BREF

### DÉCÈS DU NOBEL D'ÉCONOMIE

Londres (AFP) — James Meade, prix Nobel d'économie 1977, est décédé vendredi à Cambridge à l'âge de 88 ans, a-t-on appris mercredi auprès de son épouse.

Professeur d'économie politique à la London School of Economics puis à l'université de Cambridge notamment, spécialiste du commerce international, James Meade avait été après la guerre le directeur de l'organisme de conseil économique du gouvernement travailliste de James Atelee.

Il avait partagé le Nobel avec le Suédois Bertil Ohlin en 1977 pour ses travaux d'inspiration keynésienne sur les problèmes de commerce international et avait participé à la création du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

### UNE VACHE CHOYÉE PAR LA GRC

(PC) — La veille de Noël, un hélicoptère de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a transporté 30 balles de foin à l'intention d'une «vache sauvage» isolée sur l'île Savage, située en plein cœur de la rivière Saint-Jean, près de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Jim Little, responsable au sein de la SPCA du Nouveau-Brunswick, a expliqué qu'une centaine de vaches avaient été envoyées sur cette île, au printemps. Les fermiers procédaient ainsi afin de permettre à leurs bêtes de bien se nourrir et de se déplacer en toute liberté. Toutefois, lorsqu'il fut temps de récupérer le troupeau, à l'automne, une des vaches a refusé de suivre ses congénères. «Ce n'est pas évident à expliquer mais sur 100 vaches, il est presque toujours certain que vous en trouvez une d'un peu spéciale», a dit M. Little. «Il a fallu trois voyages à la GRC pour larguer le chargement, a-t-il ajouté. Nous en sommes très reconnaissants parce qu'il n'y avait pas d'autre façon d'empêcher que l'animal ne souffre.»

# L'EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION



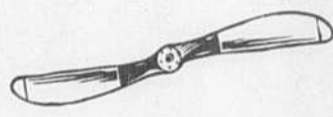
Regardez bien

L'exposition internationale sur l'aviation «Plein vol» vous amène au milieu de cette histoire fascinante, vous fait partager en 17 espaces-tableaux, les grandeurs et misères de cette quête pour la liberté et les espaces inexplorés.



Écoutez bien

Muni d'un casque d'écoute, vous revivrez l'histoire de l'aviation depuis ses débuts avec Léonardo Da Vinci jusqu'à aujourd'hui avec ses hyperpersonnes, en passant par les dessous de l'aéroport, la tour de contrôle, les meilleurs films publicitaires, etc.



et découvrez...

Parmi les décors signés François Confino (Cités-Cinés) la mise en scène, les images de films et les vibrations, chaque membre de la famille découvre une suite d'occasions d'apprendre et de s'émerveiller. L'histoire de l'aviation comme on ne vous l'a jamais montrée!

## Plein Vol

Jusqu'au 14 janvier 1996 L'EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION MARCHÉ-BONSECOURS

Du dimanche au jeudi : 10h à 18h\* Vendredi et samedi : 10h à 22h\* 350, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal

\* Vous devez vous présenter 1h30 avant la fermeture

(514) 861-0999

Profitez de nos tarifs réduits du temps des fêtes pour emmener toute votre petite famille!

Valide du 26 au 31 décembre inclusivement

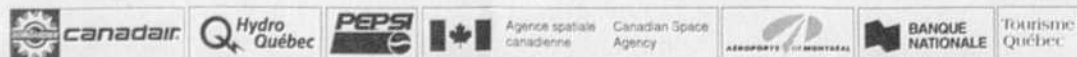
Adultes	7,95 \$	Étudiants (13 à 18 ans) et aînés	6,00 \$
Enfants 6 à 12 ans	4,00 \$	5 ans et moins	gratuit
Famille	20,00 \$		

AIR CANADA



CASINO de MONTRÉAL

STATIONNEMENT : COMPLEXE CHAUSSEGROS-DE-LÉRY, RUE DU CHAMPS-DE-MARS (RABAIS DE 1 \$ SUR PRÉSENTATION DU BILLET DE L'EXPOSITION).



LE DEVOIR

## MONTREAL

Etat de la réserve collective de sang



Critique

A- 23%

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Info-collecte: 524-6724

THÉÂTRE

## Les mémoires d'un âne

La Nativité, un thème rabâché? Pas si sûr...

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

AVEC L'ÂNE ET LE BŒUF.

Direction artistique et composition musicale: Vincent Beaulne. Librettiste: Pierre Drolet. Décors: Marc Sénécal. Costumes: Anne de Broin. Avec les comédiens chanteurs Isabelle Metwalli, Yves Lortie, Clermont Tremblay. Musiciens: Simon Stone, Stéphanie Simard, Mario Giroux. À la salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau.

Conserver vivace près d'une heure l'attention de jeunes enfants est une entreprise difficile. Il faut se garder de la moindre longueur, faire rebondir l'action, provoquer le rire. Faute de quoi, les pleurs ont tôt fait de fuser dans la salle. Un pari incomplètement gagné (quelques sanglots enfantins éclatèrent après la naissance du petit Jésus). La ligne narrative paraît ici quelque peu monocorde, rescapée par les espiègleries de l'âne narrateur.

On peut présumer que tout le monde connaît l'histoire de la Nativité. Pas si sûr. Ici le public a trois, cinq ou sept ans. Et l'instruction chrétienne n'est plus au cœur des systèmes d'éducation du jour.

En un heureux renouvellement de thème, la naissance du Christ est livrée au jeune auditoire par le regard de l'âne surtout, un peu par celui du bœuf. Nous voici de retour au temps mythique où les bêtes parlaient, où elles riaient même, voire se moquaient en douce des humains. L'âne est un esprit facétieux qui ne se montre nullement impressionné par la sainte nature de ses maîtres et fait piquettes sur jeux de mots. Il est d'ailleurs le pivot et la figure la plus sympathique du spectacle, celle à qui les enfants s'identifient, qui va chercher leurs rires et leur sympathie.

Place au départ de Joseph et Marie qui quittent Nazareth pour Bethléem. Puis leur âne les conduit dans l'étable de l'enfantement où un vieux bœuf voit ses derniers jours illuminés par la nativité. Calambours et clin d'œil sont de rendez-vous, parfois faciles: «La vie d'un âne c'est une vie de chien», parfois charmants comme cet «Âne, mon frère âne ne vois-tu rien venir? Je vois une bergère qui vient par ici» évoquant dans la bouche du bœuf les célèbres paroles de la malheureuse femme de Barbe-Bleue.

Côté musical, Vincent Beaulne a évité les mélodies faciles pour des accents intéressants de violon, violoncelle et saxophone soprano plus fracturés et modernes, mais le violon a tendance à enterrer parfois les chants. Certains monologues chantés de Pierre Drolet paraissent longs, telle la complainte du bœuf. Marie (Isabelle Metwalli) possède une jolie voix de soprano, mais le baryton Joseph (Yves Lortie) chante moins juste. Quant à cette quasi-absence de mélodies du livret, si elle initie l'enfant à des formes musicales plus contemporaines que son répertoire de comptines, elle a du mal à conserver son intérêt. Mariant des audaces de formes à un certain piétinement de l'action et des décors et des costumes très (trop) simples, *Le Bœuf et l'Âne* apporte un heureux renouvellement au traitement de la Nativité, mais s'enlise çà et là en des longueurs que les enfants décelent vite.



PHOTO CENTRE PIERRE-PÉLADEAU  
Les comédiens-chanteurs Yves Lortie et Clermont Tremblay.

## Casse-cou sur roues

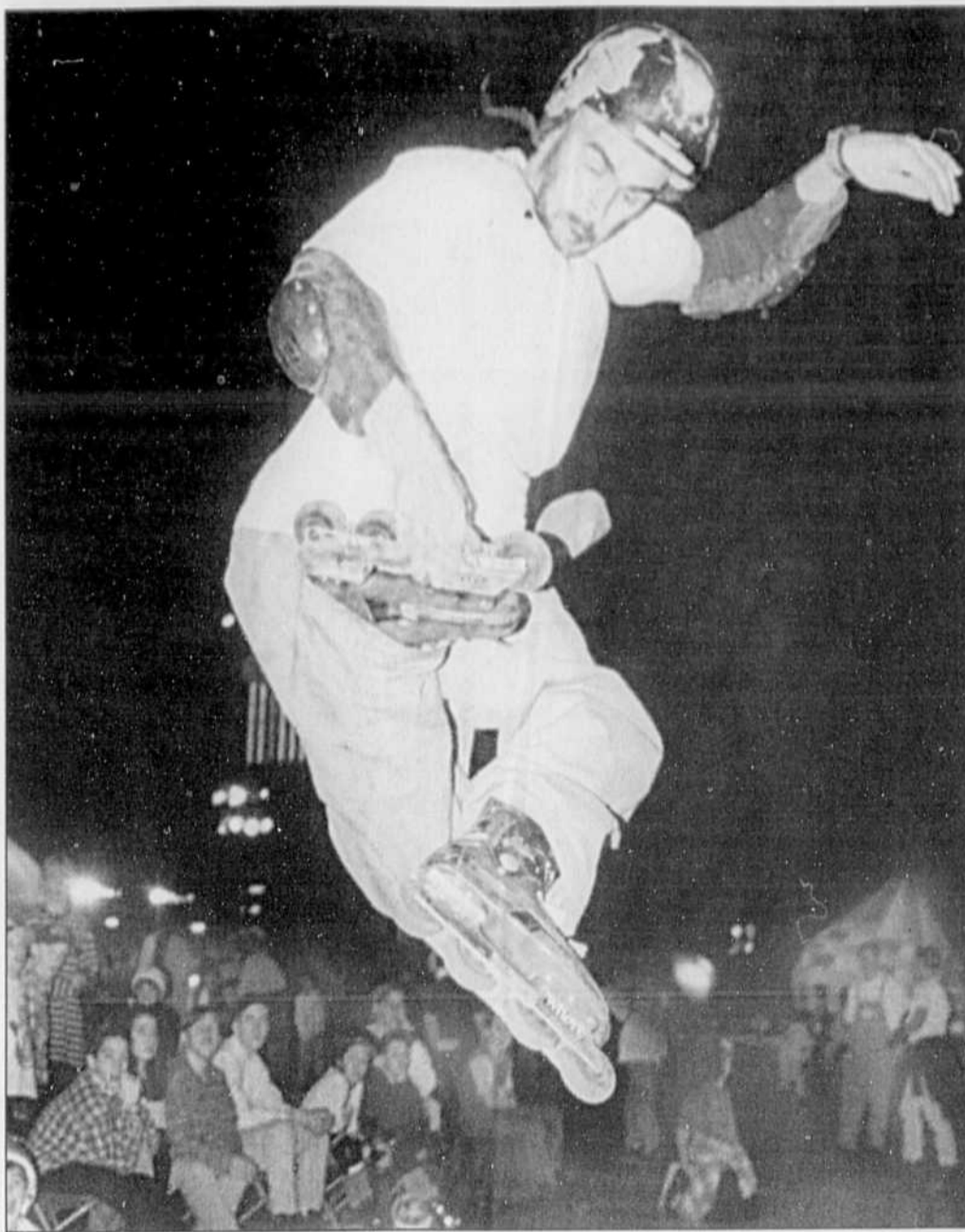


PHOTO JACQUES NADEAU

LE STADE olympique s'est transformé en piste de patins à roues alignées pour la période des Fêtes. Cours, cliniques de réparation et d'entretien ainsi que démonstrations de pros du patins sont offerts tous les jours. Hier, Jimmy Perron a d'ailleurs pris grand plaisir à épater la galerie avec ses acrobaties.

## Bain de jouvence pour la Banque de Montréal

Une succursale datant de 1922 sera rénovée au coût de 4,4 millions

CLÉMENT TRUDEL  
LE DEVOIR

Le vétuste immeuble Renouf où est logée, depuis 1922, une succursale de la Banque de Montréal (à l'angle des rues Sainte-Catherine et University) sera rénové au coût de 4,4 millions. La façade sera ravalée et l'escalier métallique extérieur disparaîtra. Les quatre étages supérieurs, entièrement refaits, seront offerts d'ici à l'été 1996 sur le marché immobilier commercial, ont annoncé hier deux cadres de la Banque de Montréal, Pierre Beauchamp, vice-président de l'institution pour le centre-ville de Montréal, et Pierre Filiatrault, directeur pour les placements immobiliers. C'est une firme de Longueuil, J.C.B. Construction qui a décroché le contrat comme entrepreneur général. L'architecte est Peter J. Falus.

Depuis 1817, a rappelé M. Beauchamp, la Banque de Montréal maintient une présence importante dans notre ville qui est le «berceau du système bancaire canadien». Les travaux qui commencent le 8 janvier (la succursale devrait rouvrir fin mai) s'inscrivent dans le souci de la banque de s'adapter à une «clientèle changeante» tout en agissant en «citoyen corporatif exemplaire», affirment ces cadres qui prennent acte de «rumeurs» voulant que la Banque de Montréal change de nom, mais ne désirent pas commenter plus avant l'impact possible d'un changement de nom (éventuel) sur la clientèle. Toutes les af-

files ont été commandées et il n'est pas question, dit M. Filiatrault, de modifier cette commande.

Les travaux qui viennent de se terminer à la Banque de Montréal de la rue Saint-Jacques, sur la place d'Armes, étaient de l'ordre de 20 millions et «dans deux semaines se terminera la rénovation d'une autre succursale montréalaise, au coût de plus de 1 million» de dire M. Beauchamp. Ce qui peut contribuer à «donner le ton à la communauté des affaires» pour qu'elle continue à travailler pour le progrès de la ville.

Les travaux à l'immeuble Renouf ont été soumis à la commission Viger et aux responsables de l'opération Commerce, laquelle vise à donner un nouveau souffle à cette artère commerciale clé de Montréal; ils entraîneront une subvention de 52 000 \$, soit 1000 \$ par pied linéaire dans Sainte-Catherine, à quoi s'ajoute un remboursement de 4000 \$ sur les frais d'architecture.

La Banque de Montréal qui a fait plus de 900 millions de profit en 1995, pourrait-elle se dispenser de ce type de subvention, demande-t-on à M. Beauchamp? Le responsable pour le centre-ville ne nie pas que cela pourrait se faire, vu la dimension minime de ce subsidie, mais que l'institution s'est insérée dans un plan de rajeunissement qui implique des mesures incitatives jouant pour tout un chacun des acteurs de la rénovation de cette rue où, par exemple, la Ville s'engage à faire disparaître 17 stationnements pour les convertir en espaces verts.

Malgré de mirobolants profits, la Banque de Montréal compte sur de généreuses subventions

## Un neurologue montréalais remporte le prix Albert-Einstein

CLÉMENT TRUDEL  
LE DEVOIR

Le Conseil culturel mondial (Consejo Cultural Mundial), dont le secrétariat est à Mexico, vient de décerner son prix des sciences Albert-Einstein au neurologue montréalais Herbert Jasper. Le CCM est un organisme fondé en 1982, présidé par le Dr José Rafael Estrada; son objectif est de promouvoir l'usage efficace de la connaissance et de faire la promotion du pluralisme sans égard aux idéologies, aux nationalités et aux religions. Le CCM regroupe 300 célébrités du domaine des sciences et des arts, au nombre desquelles 25 lauréats du prix Nobel provenant d'une dizaine de pays.

Joint à son domicile, hier, alors qu'il rentrait de Mexico où lui furent remises il y a quelques jours une médaille et une bourse, le docteur Jasper — qui fut durant 25 ans le collègue du Dr Penfield avec lequel il rédigea l'un de ses ouvrages les plus remarquables: *L'épilepsie et l'anatomie fonctionnelle du cerveau humain* (1954) — s'est dit très honoré de l'honneur qui lui échoit et désireux de partager sa joie avec l'Université de Montréal dont il est professeur emeritus au Centre de recherche en sciences neurologiques ainsi qu'avec les nombreux collègues, élèves et collaborateurs qui œuvrent dans la même sphère de recherche.

Âgé de 89 ans, ce scientifique né à La Grande (Ore-

gon) est toujours actif; il travaille présentement sur un chapitre d'une histoire collective de la neuroscience, qui doit paraître bientôt à Washington. L'ensemble de ses travaux et articles pourrait sans doute équivaloir à une encyclopédie sur les phénomènes reliés au cerveau. Diplômé d'universités américaines, françaises et canadiennes, le titulaire 1995 du prix Albert-Einstein des sciences est membre d'une dizaine d'académies scientifiques; il cumule un nombre impressionnant de distinctions pour ses travaux sur l'épilepsie et sur le fonctionnement du cerveau.

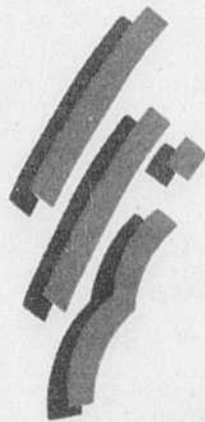
Dans sa lettre de présentation du candidat, en avril dernier, le professeur Jacques de Champlain, de l'Université de Montréal, écrivait à la secrétaire du CCM, Maria Eugenia del Valle: «par ses études de pionnier sur l'électrophysiologie du cerveau, il [M. Jasper] a établi le fondement moderne de l'électroencéphalographie [...] En collaboration avec le docteur Wilder Penfield, il contribua à la compréhension [...] des dysfonctions corticales qui sont à la source du développement de l'épilepsie».

Le Conseil culturel mondial accorde chaque année, outre son prix Einstein des sciences, un prix des arts Leonardo da Vinci ainsi qu'un prix touchant le domaine de l'éducation, le prix José-Vasconcelos, du nom d'un prolifique écrivain (on lui doit notamment *La Race cosmique*) et éducateur qui fut ministre de l'Éducation de 1920 à 1924, au moment où se consolidait la jeune Révolution mexicaine.



Herbert Jasper

BOUTIQUE

L'Y N E  
L'ESPÉRANCE

1402, BEAUBIEN EST

MONTREAL, Qc

TÉL.: (514) 278-4292

Solde  
jusqu'à  
70%  
3 derniers jours  
28-29-30  
décembre

## LE DEVOIR

## POLITIQUE

De présumés  
extrémistes  
anglophones menacent  
Bouchard de mortPIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Lucien Bouchard est menacé de mort par de présumés extrémistes anglophones, qui annoncent leur intention d'avoir recours à l'assassinat sélectif pour faire taire les leaders nationalistes.

Dans un communiqué anonyme expédié au *Devoir* par le courrier postal, l'«Anglophone Assault Group» prévient l'aspirant premier ministre qu'il sera assassiné s'il entraîne le Québec dans la voie de l'indépendance. «One move toward independence and Bouchard will be killed.»

Les auteurs du texte, rédigé uniquement en anglais, expliquent que le groupe est de formation toute récente, qu'il a tenu une réunion secrète à Montréal et a adopté la «Déclaration des droits des anglophones», en réponse à «l'intransigeance croissante» des nationalistes francophones. Selon eux, les 75 participants à ces délibérations se sont donné en outre pour objectif d'obtenir la séparation de Montréal du reste du Québec. Et ont adopté une série de résolutions dont celle d'avoir recours à la force, y compris l'assassinat sélectif, pour atteindre leur but.

A ce jour, les trois corps policiers ignoraient l'existence de ce groupe. L'agent d'information de la Sureté du Québec, Luc Gadoury, a déclaré au *Devoir* qu'il en entendait parler pour la première fois. Un porte-parole de la GRC a souligné pour sa part que la sécurité de M. Bouchard ne relève plus de ce corps policier. Tout aussi étonné, la police de la Communauté urbaine de Montréal a réclamé le communiqué et fait savoir qu'elle amorçait une enquête.

Il y a une semaine, le quotidien *The Gazette* annonçait en première page la fondation d'un groupe précisément voué à la séparation de Montréal du Québec. Il révélait les noms des principaux responsables, qui y faisaient valoir leur thèse, sans allusion à la violence.

Sur un ton extrêmement agressif, les auteurs du communiqué parvenu au *Devoir* font valoir que la minorité anglophone n'a cessé de faire des compromis pour plaire à la majorité francophone, mais que ce n'est jamais assez pour les politiciens francophones et les «petits esprits» nationalistes.

Quant aux nationalistes qui tentent d'effrayer les anglophones, l'«Anglophone Assault Group» dit les avoir identifiés et promet de les pourchasser comme «des chiens qu'ils sont». L'AAG soutient avoir constitué une cache imposante d'armements et d'avoir recruté des mercenaires pour faire la besogne. L'AAG précise encore qu'il n'aura pas recours aux bombes pour ne pas tuer des innocents mais qu'il a en réserve suffisamment de munitions pour éliminer chacun des nationalistes qui figurent sur sa liste.

## Quand les grands esprits se rencontrent...

Gérald Tremblay avait proposé dès 1992 le superministère économique auquel songerait Lucien Bouchard

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

L'idée de créer un superministère économique, avec laquelle jonglerait le futur premier ministre du Québec Lucien Bouchard, fut proposée dès 1992, dans une version encore plus élargie, par l'ancien ministre libéral Gérald Tremblay.

Dans un document daté du 18 novembre 1992 remis hier au *Devoir* par M. Tremblay lui-même, l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce suggérait au gouvernement, dirigé par Robert Bourassa, la création d'une Agence de développement stratégique.

Cette agence était présentée, dans le texte intitulé *Réussir ensemble*, comme l'équivalent québécois du MITI japonais, ce superministère du Commerce international et de l'Industrie. L'agence aurait été chargée de définir, en concertation avec le ministère concerné, le secteur privé et les syndicats, les grandes stratégies gouvernementales autant dans le domaine économique, celui de l'éducation que celui du développement social.

En sus, M. Tremblay suggérait de regrouper les actions du gouvernement en cinq axes prioritaires: les finances publiques, l'éducation, le social, l'économie et la justice.

La proposition développée par M. Tremblay, à l'époque, visait à regrouper les programmes et les actions gouvernementales en un nombre restreint de blocs afin de «montrer aux Québécois que les décisions gouvernementales se situent dans un scénario global». M. Tremblay croyait qu'en présentant aux citoyens des plans d'action mieux intégrés, mieux définis, regroupés dans une «approche globale», le gouvernement parviendrait plus facilement à faire accepter ses décisions par le public. De cette manière, croyait-il, les citoyens seront moins portés à croire qu'ils sont les seules victimes de décisions arbitraires alors que d'autres groupes de la population sont épargnés.

Si l'on en croit les informations qui circulent à Québec, le futur chef du Parti québécois jongle avec l'idée de créer un conseil des ministres à deux paliers, composé d'un nombre plus restreint de superministres en titre, responsables de larges secteurs, et d'une vingtaine de secrétaires d'Etat chargés de domaines d'action plus étroits.

Par exemple, un superministre de l'Économie et de l'Emploi coordonnerait l'action du gouvernement dans ce large domaine, appuyé par des secrétaires d'Etat chargés de questions spécifiques comme l'autoroute de l'information, la formation de la main-d'œuvre, le tourisme, etc. Cette idée aurait été soumise à M. Bouchard par le vice-premier ministre Bernard Landry.

M. Tremblay a vu une similitude entre ce scénario,



Gérald Tremblay a vite vu les similarités entre le scénario envisagé et son idée de 1992.

évoqué dans *Le Devoir*, hier, et l'approche qu'il avait soumise au gouvernement Bourassa en novembre 1992. C'est pourquoi il a spontanément pris contact avec nous. Sa proposition avait été soumise quelques semaines après le référendum sur l'accord constitutionnel de Charlottetown. Le gouvernement Bourassa s'était réuni en conclave pendant deux jours pour réfléchir à la façon de relancer l'action gouvernementale sur de nouvelles bases. M. Tremblay avait soumis sa proposition dans le cadre de cette réunion.

## Des changements

Il invitait alors le gouvernement libéral, qui venait d'essayer un échec au référendum, à offrir à la population des changements puisqu'elle en réclamait.

«La population veut et exige des changements, écrit-il, possiblement n'importe quels changements même s'ils comportent de l'instabilité politique et des

risques considérables comme la séparation. Une nouvelle proposition créatrice d'espoir, ajoutait-il, ne peut, après tout, être pire que la situation actuelle», se disait-on.

Bref, il s'agissait que le gouvernement libéral incarne le changement pour éviter que le Parti québécois ne prenne le pouvoir et tienne un référendum sur la souveraineté parce que, écrivait M. Tremblay: «il semble que l'actualisation de notre approche est préférable à l'instabilité politique».

La proposition de M. Tremblay a été écartée à l'époque. Mais il a continué d'y réfléchir et a œuvré à la réalisation d'un document plus précis, développant des idées encore plus proches de celles qui circulent à Québec et que l'on prête à M. Bouchard. Ce second document, dont nous n'avons pu prendre connaissance, avait été élaboré avec un ancien sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, passé par la suite aux Affaires internationales, le ministre dirigé actuellement par M. Landry.

Il est intéressant d'observer que le langage qui était utilisé par M. Tremblay à l'époque, est en train d'être repris par plusieurs députés péquistes qui réclament de la part du gouvernement qu'il revise ses politiques dans le cadre d'une nouvelle «vision globale».

On peut s'interroger sur les raisons qui motivent M. Tremblay à raviver l'intérêt autour d'idées qu'il avait développées il y a trois ans. Il a refusé de répondre aux questions du *Devoir* à ce sujet. Pour l'heure, il poursuit sa réflexion notamment au sein du comité du Parti libéral du Québec sur l'évolution du fédéralisme canadien.

D'aucuns croient qu'il veut se remettre à l'avant-scène en vue d'une course au leadership libéral. D'autres, au contraire, imagineront que, lui qui s'ennuie dans l'opposition, aimerait être recruté par Lucien Bouchard comme ministre ou dirigeant d'organisme. D'autres enfin supposent que M. Tremblay veut atténuer l'effet qu'auront les réformes faites par M. Bouchard, insinuant immédiatement qu'il s'agit d'une vieille idée.

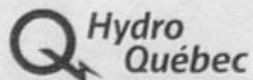
Quoi qu'il en soit, cela rendra la tâche difficile au député d'Outremont de critiquer les réformes suggérées par M. Bouchard, maintenant que l'on sait qu'elles ressemblent tant à celles qu'il aurait lui-même souhaité mettre en application.

Faut-il voir  
dans la  
contre-  
attaque de  
Tremblay un  
préliminaire  
à la course  
au leadership  
libéral?

## Le journalisme t'intéresse?

Tu es inscrit à temps plein  
dans un cégep ou un collège du Québec?Alors le Grand concours de  
LE DEVOIR JOURNALISME  
LE DEVOIR est pour toi.

- Fais-nous parvenir un article critique (au moins 800 mots) sur une manifestation qui concerne la vie sociale et culturelle d'ici: par exemple un film, un livre, un événement culturel ou sportif.
- Parles-en à ton professeur de français car ce concours peut aussi être réalisé dans le cadre de tes cours.

La date limite des envois des textes au journal *Le Devoir* est le 15 mars 1996.  
La remise des prix aura lieu à Québec le 29 mai 1996.À gagner? Plusieurs prix tels un ordinateur, des bourses d'études  
ou des dictionnaires, sans oublier la publication de ton article  
critique dans *Le Devoir*.Pour en savoir plus au sujet des modalités de participation,  
informe-toi auprès de ton professeur de français.AQQF  
Association québécoise  
des professeurs et  
professeures de françaisDictionnaires Le Robert  
Pour la richesse de la langue

## Parlement Jeunesse

## Graines de politiciens

KATIA GAGNON  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre de l'Énergie et des Ressources veut bâtir un réseau de centrales nucléaires au Québec et le ministre responsable de la Fonction publique veut soumettre les fonctionnaires à une sévère évaluation annuelle. Leur collègue de la Justice compte, elle, diminuer considérablement le recours à l'emprisonnement des criminels pour désengorger les prisons.

Fantaisiste? Pas pour les 80 jeunes qui participent, avec tout le sérieux qui s'impose, aux travaux de la 46<sup>e</sup> législature du Parlement jeunesse, qui s'est ouverte hier pour cinq jours. Ces jeunes font, pour la plupart, leurs premières armes dans les débats parlementaires mais deviendront peut-être les politiciens de demain.

Malgré leur jeune visage et leur attitude nettement moins turbulente à l'Assemblée nationale, ils ont déjà quelques tics des politiciens, patinent comme de vieux pros, adoptent le langage criard des édiles politiques. «On est un gouvernement qui met ses culottes», lance le premier ministre Martin Francoeur lors de la première période de questions.

Certains jeunes — étudiants ou jeunes travailleurs — en sont à leur troisième ou quatrième expérience, comme c'est le cas de la chef de l'opposition, Caroline Sauriol. «Venir ici, ça m'a rendu plus indulgente face aux députés. On comprend mieux l'ampleur de leur travail, la rigueur que ça demande», explique-t-elle.

Si on en juge par les projets de loi

présentés — d'un pragmatisme étonnant pour des jeunes qui sont à l'âge où l'on veut changer le monde —, le gouvernement du premier ministre Martin Francoeur se situe plus à droite que l'équipe de Jacques Parizeau sur l'échiquier politique.

«Par les années passées, on a épuisé les grands débats sociaux: l'éducation, l'euthanasie, l'avortement, la constitution. On est beaucoup moins dans les airs qu'avant, plus collés à la réalité. C'est des projets de loi viables, qui pourraient trouver une application», explique le premier ministre Francoeur.

«C'est des sujets hard comparés à des projets de loi plus émotifs, où on fait appel aux valeurs des gens. C'est pragmatique, mais c'est un pragmatisme qui choque», souligne Mme Sauriol.

En effet, on se demande quel sort serait réservé, dans la réalité, au projet de loi sur la réforme de la fonction publique, qui soumet les fonctionnaires à une évaluation sévère de leur travail. La note de passage: 70 %, sans quoi ils sont congédiés sans plus de préavis. Un tollé serait en tout cas à prévoir du côté des syndicats des employés de l'État.

Certains projets de loi connaîtraient cependant un meilleur accueil, comme celui de la ministre de la Justice, Catherine Houppert, qui vise à diminuer le recours à l'emprisonnement pour les contrevenants qui ne représentent pas un danger pour la société. Il y aurait peut-être là de quoi plaire à Serge Ménard, le ministre de la Sécurité publique du gouvernement Parizeau.

## Défense des phoques

Et j'ai signé:  
B.B.L'ex-star française écrit à  
Jean ChrétienMICHEL DOLBEC  
PRESSE CANADIENNE

Paris — Usée par ses combats, Brigitte Bardot a déclaré, hier, qu'elle ne fera rien pour s'opposer à la relance de la chasse aux phoques au Canada.

Apparemment sans trop y croire, l'ex-star du cinéma français a appelé à un nouveau boycott des produits commerciaux et touristiques canadiens pour protester contre «l'ignoble tuerie». Elle a également fait parvenir une lettre au premier ministre Jean Chrétien, lui faisant part de son «amertume» et de sa «consternation».

Mais cette sortie ressemble fort à un baroud d'honneur. Après 20 ans passés à lutter contre le «génocide» des bébés phoques, «BB» admet qu'elle a échoué. «Il faut être lucide, mon combat n'a servi à rien, a-t-elle dit dans une entrevue publiée dans un grand quotidien populaire. J'ai atteint le maximum de mes possibilités. Je ne peux pas me battre contre les intérêts financiers. J'ai 61 ans et je n'ai certainement plus le courage de retourner sur la banquette comme je l'ai fait à 43 ans dans des conditions épouvantables. Je suis désespérée. Je pensais avoir obtenu quelque chose et c'est comme si je n'avais rien fait.»

Hier, Mme Bardot a multiplié les entrevues pour dénoncer la décision d'Ottawa de porter les quotas de phoques abattus de 186 000 à 287 000 têtes en 1996 et condamner la reprise du «massacre» en Norvège après six ans d'interruption.

En conférence de presse dans un des hôtels les plus chics de Paris puis devant l'ambassade canadienne, à la tête d'environ 200 manifestants, l'amie des bêtes avait alors promis de tout mettre en œuvre pour que le Canada «paye très cher le prix du sang versé». «Nous dénonçons votre indignité [...], avait-elle écrit au premier ministre Chrétien. Nous serons des millions à nous battre, prêts à employer la force s'il le faut pour que cesse à jamais le massacre des phoques. Rien ne nous arrêtera.»

L'ancienne actrice se montre moins résolue, et nettement moins menaçante, dans la nouvelle missive qu'elle a envoyée hier au chef du gouvernement canadien. Mme Bardot y reproche essentiellement à M. Chrétien d'avoir ignoré «les centaines de milliers de protestations venues d'associations et de particuliers du monde entier» pour que cesse cette «boucherie écœurante» motivée par l'attrait d'un «maximum de profit».

## Sondage sur le futur premier ministre Bouchard

## Mi-héros, mi-bourreau

Ottawa (PC) — Une nouvelle enquête le confirme: Lucien Bouchard est à la fois un héros et un méchant.

La maison de sondages Angus Reid a demandé à 1506 Canadiens qui ils identifieraient comme le héros de l'année et le méchant («villain») de 1995. Dans les deux cas, Lucien Bouchard a terminé en tête...

Mais peut-être le véritable héros de l'année est-il M. Personne: quelque 44 % des répondants ont été incapables d'identifier qui que ce soit. Parmi ceux qui ont pu choisir, 10 % ont désigné Lucien Bouchard comme le héros de 1995, 7 % Jean Chrétien et 6 % le premier ministre israélien Yitzhak Rabin, assassiné en fin d'année.

Au Québec, Lucien Bouchard a été choisi par 37 % des personnes interrogées comme étant le héros de l'année, mais n'a obtenu que peu de votes partout ailleurs.

Plusieurs autres personnalités n'ont obtenu que 2 % des voix, dont le major-général Lewis MacKenzie, le premier ministre ontarien Mike Harris, le chef réformiste Preston Manning, et Mère Teresa.

Du côté du méchant de l'année, Lucien Bouchard et le premier ministre sortant du Québec, Jacques Parizeau, ont fini à égalité en première place, avec 18 % des voix, un seul point devant le meurtrier Paul Bernardo, et cinq points devant O. J. Simpson, Jean Chrétien et Brian Mulroney suivent loin derrière.

LE DEVOIR

## LE MONDE

EN BREF

FRANCE: ESSAI NUCLÉAIRE  
NUMÉRO CINQ

Paris (AFP) — La France a procédé à un cinquième essai nucléaire hier à 21h30 GMT, sur l'atoll de Mururoa en Polynésie française dans le Pacifique. L'hebdomadaire *Le Canard enchaîné* affirmait hier que ce cinquième essai avait été programmé pour le 22 décembre mais qu'il avait été repoussé à une date ultérieure à la demande du premier ministre Alain Juppé. Depuis le début de cette ultime campagne d'essais nucléaires, les tirs ont été déclenchés en moyenne tous les 25 jours depuis les atolls de Mururoa ou de Fangatofa. Le quatrième tir avait eu lieu il y a 29 jours. Selon *Le Canard enchaîné*, M. Juppé aurait demandé l'ajournement du cinquième tir en raison de la tension sociale en France.

JAPON: REMUE-MÉNAGE  
SUR LA SCÈNE POLITIQUE

Tokyo (AFP) — Ichiro Ozawa, l'un des hommes politiques les plus controversés du Japon, a été élu hier président du grand parti d'opposition, le Parti de la nouvelle frontière (PNF), a annoncé un porte-parole de son parti. M. Ozawa a aisément battu son rival, l'ancien premier ministre Tsutomu Hata. Le PNF est le deuxième parti du pays en terme de sièges au parlement. Ancien secrétaire général du Parti libéral démocrate (PLD) qui partage actuellement le pouvoir au sein d'une coalition tripartite, M. Ozawa avait choisi de quitter les rangs du PLD à grands fracas au printemps 1993. Il était devenu peu après le cerveau du coup de force qui avait mis fin en juillet 1993 à 38 ans de règne sans partage du PLD avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de coalition.

## L'INTERNATIONALE TERRORISTE

Bonn (AFP) — L'organisation allemande d'extrême gauche AIZ, qui réclame l'héritage de la Fraction armée rouge (RAF), a donné une nouvelle dimension à son action en se solidarisant avec les terroristes islamistes opérant en France. L'AIZ (Antimperialistische Zelle, Cellule anti-impérialiste) revendique un attentat à la bombe commis dans la nuit de vendredi à samedi contre le consulat honoraire du Pérou à Dusseldorf. Mais l'AIZ baptise aussi du nom de Khaled Kelkal sa première opération connue dirigée directement contre des intérêts étrangers. Elle annonce qu'elle donnera en 1996 à toutes ses actions le nom du jeune terroriste algérien soupçonné d'être impliqué dans les attentats islamistes perpétrés en France en 1995 et abattu par les gendarmes français le 29 septembre près de Lyon.

HELMUT KOHL:  
L'EUROPÉEN DE L'ANNÉE

Paris (AFP) — Le chancelier allemand Helmut Kohl a été désigné «Européen de l'année» 1995 par un jury international, présidé par l'ancien président de la commission européenne Jacques Delors, a annoncé hier l'hebdomadaire *La Vie*. Cette distinction, qui est décernée depuis 1987 à l'initiative de l'hebdomadaire chrétien, récompense «un Européen dont l'action, l'œuvre, l'entreprise, la personnalité sont représentatives d'une identité et d'une volonté proprement européennes». Ces dernières années ont été désignées «Européennes de l'année», le ministre des Affaires étrangères norvégien, Joergen Holst, et son épouse (1993) pour leur rôle dans le règlement du conflit israélo-palestinien, et John et Pat Hume (1994) pour leur action en faveur de la paix en Ulster.

LA RUSSIE DANS L'OTAN:  
«POURQUOI PAS?»

Moscou (AFP) — Le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozirev, a estimé hier que l'OTAN allait se transformer et qu'à terme une entrée de la Russie au sein de l'Alliance n'était pas exclue, lors d'une interview à la télévision publique russe ORT, a rapporté l'agence Interfax. «Le bloc de l'OTAN doit se transformer en quelque chose de nouveau et la Russie devra certainement participer à ce quelque chose de nouveau», a déclaré M. Kozirev, qui s'exprimait à l'émission *Tchas Pk* (Heure de pointe). Comme le journaliste lui demandait si une entrée de la Russie dans l'Alliance atlantique était possible, M. Kozirev a répondu: «Pourquoi pas?»

AFRIQUE DU SUD:  
ALERTE INONDATIONS

Pietmaritzburg (AFP) — Les autorités ont lancé une nouvelle mise en garde hier contre de nouvelles inondations, en raison de nouvelles précipitations, a indiqué l'agence sud-africaine SAPA. Cette nouvelle alerte est intervenue alors que des pluies diluviennes et de la grêle tombaient sur le bassin du fleuve Umsindusi. Les habitants de la vallée d'Edendale, un bidonville noir surpeuplé, ont été avertis de se réfugier sur les hauteurs si la rivière montait encore. Les policiers patrouillant la région, à 10 km de la capitale provinciale du KwaZulu-Natal, Pietmaritzburg, utiliseront des hauts-parleurs pour donner les ordres d'évacuation. Les pluies ont empêché hier la poursuite des opérations de recherche des victimes de la catastrophe de Noël, qui pourrait avoir fait plus de 200 morts selon les sauveteurs.

COLOMBIE: ENFANTS  
PASSEURS DE DROGUE

Bogota (AFP) — Les trafiquants de drogue du sud de la Colombie emploient des mineurs pour transporter la cocaïne vers d'autres villes du pays d'où elle est convoyée vers l'étranger a-t-on appris de source officielle. Un des responsables de la ville de Florencia, capitale de la province de Caqueta, a affirmé, en inaugurant un centre de réhabilitation pour mineurs, que ses services avaient découvert qu'une centaine d'enfants avaient ainsi été «employés» par la mafia locale. Celle-ci profite des mineurs sachant que la justice ne peut ni les poursuivre ni les condamner. Les mineurs délinquants, ignorés par le code pénal colombien, tombent sous le coup d'une législation moins punitive, orientée notamment vers une réhabilitation dans des établissements autres que les prisons traditionnelles pour adultes.

La paix s'installe à Sarajevo

## La ligne de front a été évacuée

La moitié des effectifs de l'OTAN a d'ores et déjà été déployée

Sarajevo (AFP) — La démilitarisation de la ligne de front à Sarajevo s'est poursuivie hier sans a coup, alors que la mission d'Interposition de l'OTAN (IFOR) achève sa première semaine avec plus de la moitié de ses effectifs déployés sur le terrain.

Les États-Unis ont par ailleurs décidé d'accéder à une demande de l'OTAN de participer à la protection de l'aéroport de la capitale bosniaque, une des cibles favorites des Serbes de Bosnie pendant la guerre, devenu une véritable plaque-tournante pour le déploiement du contingent américain de l'IFOR.

Dans le même temps, les soldats américains qui prennent peu à peu pied dans le nord-est de la Bosnie ont poursuivi la sécurisation de l'axe qui va permettre l'arrivée de milliers de soldats et de leur équipement lourd.

L'évacuation de la ligne de front qui coupe Sarajevo, où pendant plus de trois ans et demi les Serbes de Bosnie et les forces gouvernementales se sont affrontés, est considérée comme un premier test de la solidité des accords de paix négociés aux États-Unis en novembre et signés à Paris le 14 décembre.

## Réunification de la capitale

L'OTAN avait donné jusqu'à hier minuit, heure locale pour que les ex-belligérants évacuent leurs positions sur la ligne de front, ouvrant ainsi la voie à la réunification au 20 mars de la ville sous la seule autorité du gouvernement bosniaque.

Plus de 40 positions doivent avoir été libérées de toute présence militaire et des patrouilles des unités françaises de l'IFOR les inspecteront pour s'assurer que les factions ont obéi aux ordres de l'IFOR.

«Les choses se déroulent normalement. Comme nous le souhaitons», a assuré le général Janvier. Ancien commandant des forces de l'ONU en ex-Yougoslavie, il est devenu le 20 décembre l'adjoint de l'amiral Leighton Smith, patron de la mission Effort Concerté.

Cette mission qui prévoit que 60 000 soldats de 32 pays différents assurent pendant un an l'application d'un plan de paix en Bosnie a achevé sa première semaine hier.

Plus de la moitié des soldats requis sont à pied



Un groupe d'enfants gitan observait hier le passage des véhicules des soldats l'IFOR venus prendre position sur la ligne de front de Hrasnica, une banlieue musulmane de Sarajevo.

PHOTO REUTERS

## Les dessous sulfureux d'une secte au Brésil

DOMINIQUE DHOMBRES  
LE MONDE

Rio de Janeiro — L'Église universelle du règne de Dieu a reçu un cadeau de Noël dont elle se serait volontiers passée. Un «pasteur» dissident de cette secte très controversée, qui compte entre deux et trois millions de fidèles, a remis à la chaîne de télévision *Globo*, qui l'a diffusée ce week-end, une cassette vidéo fort gênante. On y voit l'«évêque» Edir Macedo, chef et fondateur de la secte, assis par terre, l'air ravi et tirant la langue, en train de compter un tas de billets de banque posés à même le sol. Il s'agissait du produit de la quête obtenue lors de l'ouverture, en 1990, d'un lieu de culte de l'Église universelle, dans le quartier de Brooklyn, à New York.

Une autre scène édifiante a été filmée lors d'une réunion des princi-

aux «pasteurs» de la secte, à Bahia. Edir Macedo, en short et chemise après un match de football, fait la leçon à ses lieutenants. «Il ne faut pas être mou. Il faut dire aux gens: «Vous allez aider maintenant à l'œuvre de Dieu. Si vous ne voulez pas, Dieu enverra quelqu'un d'autre. Si vous aidez, amen. Sinon, allez-vous faire foutre!» Et aider à l'œuvre de Dieu, c'est verser de l'argent à l'Église universelle.

On ne s'ennuie visiblement pas dans les conventions tenues par les dirigeants. Un hôtel de luxe leur est ainsi réservé à Angra dos Reis, une cité balnéaire située entre Rio et Sao Paulo. Le personnel a du mal à croire, vu le bruit et la quantité d'alcool consommée, qu'il s'agit d'une rencontre de «pasteurs» évangéliques. La cassette montre encore

l'état-major de la secte réuni à Jérusalem, en Israël, également dans un hôtel. L'«évêque» Gonçalves, présentateur de la chaîne de télévision *Record*, qui appartient à l'Église universelle, menace les femmes présentes de baisser son pantalon devant elles; d'autres dignitaires titubent dans les couloirs...

L'auteur de cette bande vidéo, Carlos Magno Miranda, était le bras droit d'Edir Macedo lorsqu'il décida de rompre avec lui, en 1991, l'accusant de collusion avec les trafiquants de drogue colombiens. L'argent de la drogue

aurait notamment servi à l'achat de la chaîne de télévision *Record*. Une enquête fut ouverte à l'époque, mais Edir Macedo bénéficia d'un non-lieu. Le «pasteur» Miranda explique aujourd'hui qu'avant de quitter la secte il avait pris la précaution d'enregistrer

quelques scènes particulièrement pitoyables.

L'Église universelle avait déjà défrayé la chronique, le 12 octobre dernier, lorsqu'un autre de ses «pasteurs» avait battu, à coups de poing et de pied, devant les caméras de télévision, une statue de Nossa Senhora Aparecida, la Vierge noire patronne du Brésil. Les protestations de la hiérarchie catholique avaient alors amené Edir Macedo à offrir ses excuses.

L'affaire de la cassette vidéo est autrement plus grave. Il y est question, en termes voilés, d'une caisse noire par laquelle transiterait une partie des fonds recueillis auprès des fidèles. Ceux-ci sont, dans leur majorité, des Brésiliens d'origine modeste. Le procureur général de la République a demandé une copie de la cassette et pourrait inculper prochainement Edir Macedo pour escroquerie et charlatanisme.

ISRAËL - SYRIE

## Faire la paix au Maryland

Washington (Reuter et AFP) — Négociateurs israéliens et syriens se retrouvaient hier dans le Maryland avec le ferme espoir de relancer pour de bon un processus de paix en panne depuis six mois.

Cette première session de discussions a débuté vers midi au centre de conférences de la rivière Wye, à une heure de voiture de Washington, et s'achèvera demain après-midi.

Les délégations négocieront à huis clos, loin des journalistes. Un black-out total a été imposé sur les discussions.

Les négociateurs regagneront ensuite leur pays pour informer leurs dirigeants respectifs des progrès des discussions avant d'entamer une nouvelle session de pourparlers du 3 au 6 janvier dans le Maryland.

Le chef de la diplomatie américaine, Warren Christopher, se rendra à partir du 10 janvier au Proche-Orient pour une 16<sup>e</sup> navette diplomatique.

La partie israélienne est représentée par le directeur général du ministère des Affaires étrangères, Uri Savir, et l'ambassadeur de l'État hébreu à Washington, Itamar Rabinovitch.

La délégation syrienne est emmenée par le directeur du ministère des Affaires étrangères, Michael Wahbi, et l'ambassadeur syrien aux États-Unis, Walid al-Moulaem.

Galvanisés par le succès des négociations de Dayton sur la Bosnie, les Américains ont choisi d'appliquer les mêmes règles dans l'espoir de favoriser un nouvel accord historique.

À un détail près: le centre de conférences de Wye, situé sur la baie de Chesapeake, n'a rien à voir avec l'austérité spartiate de la base aérienne de Wright-Patterson.

## Prudence et optimisme

L'aménité des lieux semble en accord avec le rare optimisme et l'esprit d'ouverture affichés ces derniers jours par les deux parties.

Le président syrien Hafez el Assad a déclaré le week-end dernier qu'il souhaitait «accélérer» les négociations de paix qui n'ont rien produit de concret depuis leur ouverture en 1991.

«Je pense que [le premier ministre israélien] Peres veut négocier avec une nouvelle ouverture d'esprit. C'est ce que les Américains nous ont dit et c'est la conclusion que nous avons tirée de ses déclarations», avait-il dit au Caire.

Shimon Peres lui a fait écho mardi en affirmant qu'il avait bon espoir de voir aboutir les négociations en raison des signaux positifs envoyés par Damas.

Les discussions porteront essentiellement sur les modalités et l'ampleur du retrait de Tsahal du plateau du Golan, occupé depuis 1967.

La Syrie exige un retrait total de l'armée israélienne, alors que l'État hébreu réclame au préalable la normalisation des relations bilatérales et des garanties sur la sécurité de son territoire.

L'État hébreu souhaite en effet la mise en place d'avant-postes de surveillance dans la zone du litige, ce que Damas refuse catégoriquement.

La dernière série de négociations, en juin dernier, avait porté sur ce point.

Itamar Rabinovitch a déclaré à la radio militaire israélienne qu'il ne s'attendait pas dans l'immédiat à des déclarations significatives d'Israël sur les questions territoriales.

## Des questions de sécurité prioritaires

«Pour nous, la question la plus importante concernant le plateau du Golan, c'est la sécurité. Une fois que nous aurons obtenu satisfaction sur ce point, je pense qu'il sera plus facile de négocier toutes les autres questions», a-t-il dit à Reuter.

«Ce qui importe pour Israël et pour la région, c'est la paix. Nous l'avons faite avec les Palestiniens, avec les Jordaniens et nous la ferons si possible avec les Syriens, à condition qu'ils modifient leur stratégie sur le processus de paix au Proche-Orient», a-t-il conclu.

Le secrétaire d'État américain, Warren Christopher, s'est lui aussi montré circonspect, estimant que les discussions du Maryland pourraient dessiner les grandes lignes d'un futur accord de paix.

## Après la Syrie, le Liban

Hier, le ministre libanais des Affaires étrangères a affirmé que le Liban reprendrait ses pourparlers de paix avec Israël dès que les négociations entre ce pays et la Syrie auront abouti à une «une entente, et pas nécessairement à un accord», sur un retrait israélien du Golan.

Le Liban avait gelé sa participation aux négociations de paix avec Israël, entamées en 1991, après le massacre d'Hebron, en Cisjordanie, en février 1993, dans lequel 35 Palestiniens avaient trouvé la mort.

Ramallah  
palestinienne

Ramallah (AFP) — L'armée israélienne s'est retirée de Ramallah hier sous les applaudissements et les tirs de joie.

«Ramallah est désormais une région libérée», s'est exclamé devant la foule le général Hadj Ismaïl Jaber, chef des forces palestiniennes en Cisjordanie, après une brève cérémonie de transfert des pouvoirs avec son homologue israélien, le général Gaby Ophir.

Les policiers palestiniens ont hissé le drapeau national noir-vert-rouge-blanc sur le bâtiment de l'administration militaire et sur le commissariat de police, que les forces israéliennes venaient d'évacuer après 28 ans d'occupation.

Une trentaine de policiers ont pris le contrôle du commissariat peu après une brève cérémonie présidée par le chef de la police de Ramallah, le colonel Saeb Al-Rais, en présence du colonel Jibril Rajoub, chef de la sécurité préventive.

Le général Jaber s'est félicité que l'opération d'évacuation se soit déroulée «sans incident». «Le peuple est venu célébrer sa liberté et son indépendance», a-t-il lancé.

Des milliers de Palestiniens se sont rassemblés devant le commissariat et l'administration militaire pour chanter et danser en brandissant des fanions.

Des milliers de drapeaux palestiniens flottent sur les toits et les poteaux de Ramallah et de sa ville jumelle d'El Bireh tandis que des posters du chef de l'Olp Yasser Arafat, en tenue militaire, ont été accrochés sur les façades.

Des banderoles saluent l'arrivée de l'Autorité palestinienne. «Ramallah souhaite la bienvenue aux lions dans leur fief», peut-on lire sur un calicot tendu entre des poteaux électriques.

Des centaines de policiers venus de Jéricho ont commencé à prendre le contrôle de l'agglomération, qui compte 70 000 habitants.

Ramallah, capitale économique de la Cisjordanie à dix kilomètres au nord de Jérusalem, est la dernière d'une série de six villes qu'Israël avait promis d'évacuer avant la fin de l'année, pour ouvrir la voie aux premières élections générales palestiniennes le 20 janvier. Une septième ville, Jéricho, est déjà autonome depuis mai 1994.

L'armée israélienne s'est déjà retirée depuis début novembre de Jenine, Tulkarem, Naplouse, Kalkilya et Bethléem, aux termes de l'accord d'extension de l'autonomie en Cisjordanie signé le 28 septembre par Israël et l'Olp. Ces évacuations successives ont eu lieu sans incident.

## É D I T O R I A L

## 1996: déficit et emploi

Jean-Robert Sansfaçon

Parmi les préoccupations essentielles des Québécois, l'emploi occupe le premier rang, suivi par la crise des finances publiques. Au moment où M. Lucien Bouchard s'apprete à prendre la direction du Québec, voilà tracés deux des grands objectifs économiques du prochain gouvernement.

**L**es occasions de retour sur la question des finances publiques seront nombreuses au cours des prochains mois. Contentons-nous donc de répéter qu'il n'existe aucun choix, que si nous voulons maintenir un système de redistribution de la richesse qui protège les plus démunis, il faut mettre un terme à cette spirale de l'endettement qui nous oblige, dorénavant, à consacrer chaque année plus d'argent (réemprunté) au remboursement des intérêts sur notre dette qu'à tous les programmes de sécurité du revenu réunis. Quoiqu'on en pense, sans la poursuite déterminée des politiques budgétaires de rigueur, voire d'austérité, le pire n'est pas derrière, mais devant nous.

Si le Québec n'est pas le coin du monde industrialisé le plus riche, loin s'en faut, il est pourtant devenu le plus endetté par habitant. Dans cette province qui a élu un parti politique qui lui promettait de faire des omelettes sans casser d'œufs, la vérité passe aujourd'hui plus difficilement. D'ailleurs, les qualificatifs de «néolibéraux» et de «sales bourgeois» ont déjà commencé à pleuvoir sur la tête de ministres pourtant parmi les plus progressistes, qui acceptent courageusement de faire face aux exigences de la situation. Ils auront besoin de notre soutien. Le problème doit être réglé, collectivement et progressivement, mais fermement, avec compassion, sans complaisance.

Les moyens pour sortir de l'impasse n'ont rien de magiques, surtout s'il est question de poursuivre en même temps le second objectif socio-économique prioritaire: celui de l'emploi. Depuis la dernière récession, l'économie canadienne se remet si lentement du choc, qu'elle paraît enlisée à jamais. Osons ne pas croire, ce à quoi nous autorise l'analyse de plusieurs indices d'un rétablissement durable: une productivité de la main d'œuvre à la hausse, des dépenses d'investissement porteuses de progrès, une plus grande part de cet argent consacrée à la recherche et au développement, un taux d'inflation peu élevé et stable, des taux d'intérêt encore trop élevés, mais en baisse, la création de 50 000 nouveaux emplois en 1995...

Plus les gouvernements du pays sauront s'attaquer résolument à la réduction de leurs déficits, plus les chances grandiront de voir les taux d'intérêt chuter, facilitant d'autant l'atteinte des objectifs de lutte au déficit, la relance des projets d'investissement et de l'emploi.

Voilà une première façon pour les gouvernements de faciliter la création d'emploi: chaque point de pourcentage en moins dans la structure des taux d'intérêt stimulera la consommation, les investissements et l'emploi. Autant la morosité gouvernementale nuit au rétablissement d'un climat de confiance, autant l'atteinte des objectifs visés et les baisses de taux d'intérêt qui l'accompagneront opéreront l'effet inverse.

L'autre façon de favoriser l'emploi à ce moment-ci du cycle économique, c'est d'éviter d'accroître le fardeau fiscal des individus et des sociétés. Pas nécessaire de le réduire, encore moins de distribuer des subventions aussi visibles politiquement que coûteuses et improductives. Ne pas accroître les taxes serait déjà bien.

Une entreprise n'est pas un particulier. C'est l'entreprise et elle seule qui crée la richesse et l'emploi. Taxer les entreprises comme moyen de les faire contribuer aux services qu'elles reçoivent, voilà qui est normal et souhaitable. En revanche, les utiliser

comme vaches à lait équivaut à se priver de notre principal outil de développement. Car, que cela plaise ou non, les profits des entreprises ne sont pas des péchés qu'il faut condamner. Au contraire, les profits sont l'oxygène du développement, bien avant toutes les politiques de création d'emploi des gouvernements.

Contrairement à ce que l'on raconte, les profits des entreprises canadiennes sont, depuis 1990, à leur niveau le plus bas depuis aussi loin que la crise des années 1930. L'an dernier, par exemple, ils atteignaient à peine 7,6 % du PIB, ce qui a fait de 1994 la sixième plus mauvaise année depuis la guerre, les cinq autres étant celles de la présente décennie et l'année 1982. En fait, les banques et les compagnies de papier ne sont que des exceptions qui confirment la règle.

Quant aux impôts sur les profits qui auraient diminué depuis 20 ans, constater le phénomène ne suffit pas, il faut l'expliquer. Non seulement les récessions y sont-elles pour quelque chose mais, plus important encore, ce sont les gouvernements qui ont préféré réduire les impôts sur les profits et les remplacer par une série de taxes sur la masse salariale et sur le capital qui les assurent de recettes fiscales plus stables, même en période de récession. Résultat: au Québec, les cotisations sociales des entreprises sont passées de 1721 \$ par emploi en 1982 à 2720 \$ en 1993 (+ 58 %), et davantage depuis le budget Campeau. Les entreprises canadiennes versent maintenant l'équivalent de 70 % de leurs profits en taxes et impôts de toutes sortes, soit beaucoup plus que les 50 % observés dans les années 80. Où est l'erreur?

Les profits sont l'oxygène du développement, non le frein

Quand on sait que les mêmes entreprises dont les profits comptaient pour 57 des 750 milliards du PIB en 1994, ont effectué des investissements de l'ordre de 104 milliards cette même année, en hausse de 10,5 % par rapport à l'année précédente, reconnaissons que ces hausses de profits ne servent pas seulement à «remplir les poches» des actionnaires!

C'est une chose de demander à nos gouvernements de combattre l'évasion fiscale et de s'assurer que chacun, y compris les présidents de banque, les actionnaires et les entreprises elles-mêmes, paie sa juste part du fardeau fiscal. C'en est une autre de s'imaginer qu'une augmentation des impôts sur les profits des compagnies permettrait d'éviter les coupes dans les dépenses publiques sans autres conséquences pour le développement et l'emploi.

Depuis le retour du Parti québécois au pouvoir à Québec, on semble avoir oublié le rôle moteur de l'investissement public et privé dans l'économie. Tout sympathique qu'il soit, ce n'est pas le plan du ministre Paillé qui suffira à la relance de l'investissement. Même les dépenses d'immobilisation du gouvernement ont chuté de 1,7 à 1,5 milliards cette année, alors que pendant sa campagne électorale, Jacques Parizeau promettait de les faire grimper à 2 milliards.

Pire, parallèlement, tous les autres ministères multiplient les nouvelles mesures bureaucratiques et les taxes pour les entreprises. On se contenterait de percevoir les sommes dues, comme le propose le vérificateur général, que cela suffirait à éviter toute nouvelle taxe.

Voilà donc le second volet, mais certes pas le dernier (on pense à la politique d'autonomie régionale, à celle de la formation de la main-d'œuvre, au soutien à la R&D, etc.) des priorités économiques du prochain premier ministre: rétablir la cohérence des interventions publiques pour que les entreprises et les travailleurs profitent au mieux de l'actuelle phase de croissance bien modeste, mais qu'on espère prolongée.



REPRISE

## La culture en vrac?

**C**es temps-ci, des décisions sont prises pour couper les budgets des institutions culturelles. Sous couvert de pragmatisme, on tranche sans pour autant économiser à long terme. L'importance de l'État pour le soutien des arts et de la culture n'est pas un privilège (de trop) au Canada et au Québec et notre infrastructure de diffusion des arts et de la culture ne peut se calquer sur celle des pays occidentaux à population dense, dont la culture et les arts font partie d'une manière de vivre implantée de longue date, où des collectionneurs et des amateurs, des publics variés et nombreux assurent aux créateurs des moyens de subsistance décentes. Ici, une diffusion autofinancée des arts et de la culture ne peut exister, ce qui n'indique pas que la demande soit nécessairement déficiente. C'est plutôt la «masse critique» qui l'est et par conséquent la rentabilité financière de la culture.

La logique de rentabilité en matière culturelle tend à s'appliquer aux collectivités et cultures périphériques telle que la nôtre qui est ainsi menacée de devenir un désert culturel non par absence de production valable mais par absence de diffusion. Les pressions qui tentent de faire de la culture un simple objet de consommation de masse réglé sur des normes «internationales» nous menacent doublement au Québec, la notion de «culture sans frontière» comme la notion d'inforoute électronique risquent, malgré les possibilités inouïes de cette dernière, d'entraîner un déversement à sens unique d'une culture «Musak» dite rentable.

Au Québec et au Canada, nous faisons partie des cultures «périphériques». Le marché ou ce qui en tient lieu ne parvient pas à soutenir décemment une production artistique particulièrement proliférante au Québec où, de surcroît, la langue et la culture se «distinguent» dans le grand tout nord-



ROSE-MARIE ARBOUR

américain. Les rares créateurs du Québec qui naviguent sans soutien financier de l'État dans les circuits internationaux sont les exceptions qui confirment la règle. Faut-il rappeler que la circulation internationale des œuvres de quelque discipline soient-elles dépend en grande partie de facteurs que ne résume pas la seule «qualité» esthétique? Le rayonnement politique et économique du pays d'origine, la reconnaissance de ses capacités et de ses compétences dans divers domaines contribuent souvent davantage à stimuler des demandes en matière culturelle que la portée intrinsèque des œuvres. La circulation libre des cultures est un mythe.

Le sentiment d'enfermement se rencontre fréquemment chez les créateurs québécois face à la circulation de leurs œuvres à l'internationale. Spontanément on peut penser que la barrière de la langue en est responsable: pourtant, il y a des disciplines «muettes» telles la musique, la danse, les arts visuels qui n'ont pas besoin de la langue pour s'exprimer formellement. Elles aussi souffrent d'un manque de circulation hors Québec.

Le contexte culturel nord-américain est de plus en plus homogène et uniformisé. Aux États-Unis, le multiculturalisme est un concept qui ne désigne nullement une reconnaissance de cultures autonomes et responsables: elle se réduit à des lobbys culturels. L'uniformisation généralisée de la culture et, en conséquence, la disparition anticipée des «petites» cultures ou

bien leur transformation en loisirs folkloriques, entraîne un déclin radical de la force des arts et de la culture propre aux sociétés antérieures. Il ne s'agit pas de retourner en arrière loin de là mais de réaliser que les mass médias sont une voie d'accès centrale pour la diffusion élargie de la culture. Mais les mass médias ne privilégient pas des cultures diverses et multiples: leur effet pervers est plutôt de banaliser et d'uniformiser. Les besoins propres aux individus et aux différents groupes n'y jouissent pas ou peu de voie d'expression d'autant que l'uniformisation généralisée est plus rentable, elle se présente d'ailleurs sous le signe de la «qualité» (globale). Le spectacle «culturel» qui nous menace, Umberto Eco l'a ainsi défini: «Une fausse vie représentée sur l'éstrade pour que le public, silencieux, ait l'illusion de vivre, par personne interposée.»

Viser une reconnaissance internationale pour un plus grand nombre de créateurs québécois est de la plus grande importance. Elle ne peut se faire en appliquant les recettes à l'américaine. Pour les cultures périphériques, la diffusion hors les murs s'appuie d'abord sur une assise réelle qui est locale dans un premier temps. Pour cela, l'éducation artistique et culturelle à l'école et une information médiatique adéquate sont primordiales. Or la place publique aujourd'hui, c'est la télévision. Pour qui veut s'adresser à des publics autres qu'académiques et faire accéder aux dimensions plurielles de la culture un public varié, l'envahissement des ondes s'impose. Une demande accrue s'ensuivra et l'État pourra alors soutenir efficacement la diffusion interne d'une culture dont la représentation sera devenue familière, stimulante et signifiante pour un plus grand nombre. La diffusion hors les murs peut alors se mettre en réseau: c'est là une autre histoire et bien différente de la diffusion centralisée à laquelle nous sommes habitués.

## L E T T R E S

## Un bilan de l'emploi?

Les entreprises ont l'habitude de présenter à leurs actionnaires et au public le bilan annuel de leurs réalisations financières qui se traduisent de plus en plus par des profits farineux. Pourquoi ces mêmes entreprises ne présenteraient-elles pas un bilan de l'emploi, pour montrer quel le place elles accordent à leur responsabilité sociale?

Nous assistons depuis quelques années à une dégringolade des emplois de qualité. L'an dernier à pareille date sous le couvert de la rationalisation, le *Journal de Montréal*, *The Gazette*, Labatt et Vidéotron coupaient dans les conditions de travail et faisaient disparaître des dizaines d'emplois de qualité. Cette année, le même scénario se poursuit avec les banques qui vont couper des milliers d'emplois alors qu'elles font des profits extraordinaires. Il en est de même pour le Canadien National: coupures de 10 000 postes à travers le Canada. Dernièrement Bell Canada se targuait d'avoir évité des mises à pied; d'ici quelques années Bell aura cependant coupé plus de 4000 emplois au Québec. Gaz Métropolitain vient d'emboîter le pas.

Plus près de nous, dans le Sud-Ouest, les travailleurs de Sidbec, pour éviter la fermeture de l'entrepr-

se, ont accepté une baisse importante de salaire alors que la compagnie vient de réaliser des profits de 65 millions. Le syndicat estime que c'est près d'un million de dollars que la compagnie va soutirer de la poche de ses travailleurs. Un million de dollars en moins à être dépensé dans le quartier, dans la ville, dans la région...

Depuis quelques années et plus que jamais, la FTQ et le CTM réclament une loi plus sévère concernant les licenciements collectifs et les fermetures d'entreprises. En autres mesures, une procédure de justification forcerait l'entreprise à rendre des comptes à ses travailleurs, au syndicat et à la population locale. Autrement dit, on pourrait appeler cela: la responsabilisation sociale des entreprises.

Norman Guimond  
Montréal, 21 décembre 1995

## Une méprise?

Pendant toute la campagne référendaire, Lucien Bouchard et ses amis péquistes ont assimilé souveraineté du Québec et social-démocratie. Le NON gagné, on cherche maintenant à imputer, de façon crassement opportuniste, les toutes dernières compressions budgétaires au

choix démocratiques des Québécois.

Il appert que «démocratie» veut dire une chose avant le vote référendaire, et une autre, après. Ce mot serait-il vidé de tout sens après la victoire d'un OUI? A en juger par la réduction arbitraire des prestations des assistés sociaux (mystérieusement, les plus faibles de la société semblent toujours être les premiers à écoper...), ce qui deviendrait possible après un OUI correspondrait davantage aux conséquences de la «social-démagogie» qu'à la réalisation d'un projet de société fondé sur des valeurs humaines qui inspirent plutôt que répugnent.

De toute évidence, le Québec du PQ n'est même pas distinct, car il ne sait mieux faire que les bourgeois d'extrême droite de Harris, en Ontario, et de Klein, en Alberta.

Et dire que j'envisageais la possibilité de voter OUI au prochain référendum — que Dieu me pardonne ce moment d'égarement... Tenez-vous bien, messieurs et mesdames du PQ. Au prochain rendez-vous, je vous ferai comprendre, à vous, les conséquences de votre iniquité: un NON ferme et sans équivoque! Aux autres homards de festoyer gaiement dans leur cage dorée.

Jean-Charles  
Hull, 17 décembre 1995

## À P R O P O S

## ... de l'immigration au Québec

En 1991 a été signé l'«Accord Canada-Québec», relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains. Il y est précisé explicitement que l'accord vise, entre autres, à préserver le poids démographique du Québec au sein du Canada. Pour ce faire, le Québec s'engage à poursuivre une politique d'immigration dont l'objectif est de lui permettre de recevoir un pourcentage du total des immigrants reçus au Canada, égal au pourcentage de sa population par rapport à la population totale du Canada... avec droit de dépasser ce chiffre de 5 % du total canadien pour des raisons démographiques. Or on constate par les destinations désignées par les immigrants qu'en 1991 le Québec a atteint un sommet avec un

pourcentage de 22,4 %, ce qui représentait quelque 50 000 personnes. En 1992 et 1993, ces pourcentages ont été inférieurs (19,1 % et 17,5 %) représentant 47 000 et 44 000 personnes. Historiquement, l'immigration au Canada n'a pas aidé le Québec à conserver sa proportion dans l'ensemble national attendu que la fraction des immigrants choisissant cette province comme destination a toujours été inférieure à celle de la population de cette province dans le pays. En outre, depuis le milieu des années 60, le poids démographique du Québec diminue du fait de la faiblesse de sa natalité.

Rapport sur l'état de la population du Canada 1994, Statistique Canada

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

# Hommage à Jean Éthier-Blais

## Un grand critique et un grand romancier

**L**a littérature québécoise est en deuil de l'un de ses plus grands romanciers et critiques, Jean Éthier-Blais. Il fut un prosateur élégant, un critique intelligent, un observateur assidu de notre époque, un artiste complet, et son œuvre, grande et belle, est une des plus variées qui aient été écrites au Québec. Pour ceux qui le côtoyèrent, même pendant un court temps, et j'en fus, l'homme restera un exemple d'accueil, de chaleur humaine et d'humour. Il fut aussi, sur les choses essentielles, un homme doué d'une force qu'il tirait de ses certitudes.

À l'automne de 1994, j'effectuais des recherches à la Bibliothèque nationale, à Berne. Je travaillais alors sur l'œuvre de Jacques Chessex. On

m'y remit un épais dossier contenant des milliers d'articles publiés dans les journaux et revues sur l'œuvre du romancier et poète suisse. Je me plongeai dans cette abondante documentation. Après plusieurs heures de lecture ardue et même ennuyeuse, telle ne fut pas ma surprise de trouver deux articles de Jean Éthier-Blais, parus dans *Le Devoir*, au début des années 70. Je me désaltérai alors à cette fontaine, toujours fraîche.

Les amateurs de critiques littéraires ne lisent pas, le plus souvent, les livres dont il est question dans ces articles. Les raisons en sont nombreuses, la plus simple tenant au fait qu'on ne peut tout lire. La critique joue donc un rôle très important dans la connaissance et la diffusion de la littérature ainsi que dans la formation de notre propre goût. Jean Éthier-Blais avait une conscience aiguë de son rôle de critique. Son travail au *Devoir* reste un modèle de fidélité et de constance. Il me confia un jour que le rendez-vous hebdomadaire qu'il avait avec ses lecteurs

était une chose sacrée pour lui. Et sa régularité stricte, disait-il, en expliquait la réussite. Songeons qu'en près de 30 ans, il écrivit plus de 900 chroniques au *Devoir* dont la longueur et le ton sont souvent ceux d'un petit essai. En définitive, cette réussite reposait aussi sur les qualités d'analyste et de styliste d'Éthier-Blais, j'ajouterais sur ses qualités de moraliste.

Ma connaissance d'Éthier-Blais remonte à la toute fin des années 60. J'étais alors jeune adolescent, à Chicoutimi, et *Le Devoir*, tous les jours, venait à la maison. Chaque samedi, j'y lisais la chronique d'Éthier-Blais. À la même époque, je recevais de mes professeurs, au Séminaire de Chicoutimi, une formation en littérature grâce aux manuels d'histoire littéraire de Lagarde et Michard. Mon éveil à la littérature s'est donc fait par les soins de ces maîtres auxquels je reconnais une dette infinie. Grâce à eux, de ma province lointaine, le monde s'ouvrait devant moi.

On peut dès lors comprendre le

sentiment qui m'anima, à Berne, quand je relus les chroniques qu'Éthier-Blais avait écrites sur Chessex. J'y retrouvais le style soutenu, l'intelligence rompue à la chose littéraire, la curiosité d'un lecteur insatiable, et aussi le ton juste et l'humour vif avec lesquels il nous dépeignait, nous ses compatriotes — toutes choses que je prisais fort autrefois dans la lecture de ses chroniques. Cet homme nous a aimés et nous a compris comme très peu de nos écrivains ont su le faire. Sommes-nous à la hauteur de cet amour désintéressé?

### L'œuvre romanesque

Je voudrais ici insister sur son œuvre romanesque. Éthier-Blais y révèle un côté inédit de notre expérience historique et de notre être. Je relisais récemment son tout premier roman, *Mater Europa*, paru en 1968. Éthier-Blais s'y dévoile dans les aspects les plus profonds de ce qu'il est. Il réussit ce tour de force rare d'articuler l'histoire d'un peuple à

celle d'un personnage, le monde des idées à celui des choses, sans jamais confondre l'un et l'autre. De plus, *Mater Europa* est l'amorce d'une réflexion romanesque sur la modernité, cette modernité dont il se moquait et qu'il critiquait sévèrement. Trop peu de commentateurs l'ont dit: l'œuvre romanesque de Jean Éthier-Blais appartient bel et bien à notre temps et dépasse l'esthétique du XIX<sup>e</sup> siècle et le monde bourgeois auxquels on voudrait la restreindre.

En septembre dernier, nous passâmes quelques jours ensemble, à Paris. Il m'entretint notamment du roman qu'il était en train d'écrire. Il me disait qu'il le nourrissait de son être propre. Il rajouta que, dans toute son œuvre, il n'avait pas encore révélé ce qu'il avait de plus profond en lui. Pour les lecteurs qui connaissent bien cette œuvre, écrite sous le signe d'une recherche constante de la vérité de l'être, cette affirmation ne peut que surprendre. Il me raconta donc par le menu ce roman qu'il prévoyait pu-

blier à l'automne de 1996 et qui était une variation sur l'expérience de Job.

Il y a quelques semaines, il m'écrivit qu'il était en train de préparer un essai sur Alice Parizeau et Marguerite Yourcenar qu'il aurait intitulé simplement *Deux femmes*. S'il m'est permis d'exprimer une idée profane, au moment de son ultime départ, je dirai que, en plus d'avoir perdu un être cher, nous, ses lecteurs qui l'aimons, sommes aussi en deuil d'une œuvre inachevée.

À 70 ans, Jean Éthier-Blais avait encore devant lui de nombreux projets. Son esprit avait la souplesse et la vivacité qu'on attribue habituellement à la jeunesse. Sa disparition nous laisse dans la peine et, parce que nous nous sentions près de lui, nous rappelle notre propre fin. Il nous reste de lui son œuvre, peut-être trop peu lue et pour cela méconnue. Quoiqu'il en soit, son esprit restera dans notre histoire, et dans notre cœur jusqu'à la fin de nous.

Martin Doré

## Le dernier voyage

**J**ean Éthier-Blais me fit l'honneur de son amitié pendant plusieurs années. Quarante-huit heures avant sa mort, avec Jean-Marc Léger, nous élaborâmes le plan de campagne de financement de la Fondation Lionel-Groulx dont il était l'infatigable président. Il était en train de terminer son dernier roman dont le héros principal était un homme fortuné, ruiné par un courtier véreux. Il voulait que je l'accompagne dans ma ville natale, Saint-Hyacinthe, afin d'observer les maisons bourgeoises de la rue Girouard et en tirer quelques descriptions.

Il ne fera pas ce voyage et son roman restera inachevé. Foudroyé en face du consulat polonais de Montréal lundi soir, il expira dans la nuit à un hôpital à proximité. À la fondation Lionel-Groulx, le lendemain matin, en compagnie de Jean-Marc Léger et Hélène Pelletier-Baillargeon, nous fondîmes en larmes. J'aimais cet homme avec admiration, tendresse et affection... Franco-Ontarien de naissance il avait choisi le Québec comme sa patrie, son lieu de mémoire et l'espace de ses rêves, en devenant l'un des plus grands écrivains de la littérature québécoise contemporaine.

«Toute littérature, écrit-il dans *Voyage d'hiver*, l'une de ses plus grandes œuvres, fait appel à ce dernier voyage, le bateau sans voile, Charon qui attend le mort son billet à la main, sous forme de pièce d'or, les ombres qui se lamentent aux bords funéraires.»

Parti trop tôt pour les invisibles royaumes, il ne verra pas le Québec qu'il aimait avec passion et qu'il servit avec tant d'intelligence et de grandeur, faire le dernier pas vers la pleine maîtrise de son destin.

Cet homme au talent exceptionnel, à l'extraordinaire culture, aura été l'objet dans la dernière année de sa vie aux éclaboussures de la politique. Il a été sensible à cette sorte de démagogie à rabais, bien qu'il n'en laissât rien paraître. Il était fait de noblesse et la petitesse lui était étrangère.

Il existe peu d'exemplaires de cette race d'homme. Ce n'est pas sans tristesse que nous en voyons disparaître un.

Yves Michaud

## «Vous auriez aimé mourir en Tunisie...»

**C**her Maître, Vous auriez aimé mourir en Tunisie, vous avez déserté en plein froid, au cœur de cette ville qui vous a habités et séduits, autant qu'elle vous a irrités et inquiétés.

Vous êtes parti trop tôt; nous attendions d'autres écrits, d'autres critiques, d'autres joyaux. Votre savoir était fascinant et vous l'avez livré dans un profond respect de vos lecteurs, par l'intermédiaire d'une langue adroitement maîtrisée, et d'un appel à l'intelligence, souvent incisif parce qu'intransigeant.

Aujourd'hui, nous vous pleurons, sachant bien toutefois que votre œuvre, immense et magnifique, vous gardera bien vivant.

Votre fidèle disciple.

Sylvie Rochon



Jean Éthier-Blais, photographié chez lui en 1992.

PHOTO JACQUES GRENIER

## La gerbe du souvenir

**J'**écris pour tromper le chagrin. La mort subite de Jean Éthier-Blais est tombée comme la foudre. Je connaissais l'écrivain, le poète, le brillant critique littéraire depuis une trentaine d'années, nos chemins s'étaient à l'occasion brièvement croisés. Mais ces derniers temps, l'âge de la retraite permettant de mieux savourer les rencontres amicales, j'avais pu me rendre compte de son oreille accueillante, de son tempérament joyeux et mordant à la fois, de son regard lucide mais serein, de sa vaste culture mêlée à une rare simplicité.

Jean avait en horreur les lubies de notre époque, il en prenait ses distances en se plongeant dans la lecture de auteurs classiques intemporels, surtout peut-être ceux du Grand Siècle, ses préférés. En discussion avec lui on reprenait contact avec une pensée qui sait survivre aux avaries des temps. L'actualité la plus contemporaine ne lui échappait pas pour autant.

Il aurait méprisé l'hagiographe qui ne dit que du bien des disparus. Rendons-lui honneur. Jean était entier et — Dieu merci — complètement humain dans sa façon de vilipender les esprits mesquins ou chagrins, de fustiger les barbares, de ridiculiser toute trace de «rectitude politique». Ces

derniers temps, il avait été blessé par des propos malveillants qui l'accusaient de «racisme» ou de nationalisme rétrograde: la vague du «Québec-bashing» battait en sourdine autour du référendum.

Raciste? Rétrograde? Voyons donc! Des Québécois comme Jean, fier, lui, d'être né Franco-Ontarien — cultivés, ouverts, humains, créateurs, aussi intolérants devant les sottises des leurs que celles du monde entier — sont précisément ceux qui savent rendre le Québec extraordinaire attachant pour des néo-Québécois de toute culture et de toute origine. «Néo» moi-même, je suis bien placée pour en savoir quelque chose.

Ayant découvert, l'été dernier, que je m'intéressais aux plantes, Jean m'avait demandé conseil à propos d'une plate-bande qu'il affectionnait sur le flanc du mont Royal derrière sa demeure. Je lui avais apporté quelques vivaces d'ombre. Ensemble, nous y avons planté un jeune amélanchier, que j'admire pour son élégance et lui pour ses affinités littéraires avec Jacques Ferron. J'espère que sa ramure gardera longtemps vivante la mémoire de Jean Éthier-Blais parmi ses proches voisins. Puisent ces quelques mots d'amitié fidèle lui apporter la gerbe du souvenir.

Thérèse Romer

## Ses deux patries: le Québec et la langue française

**U**ne camaraderie déjà ancienne s'était muée en une véritable amitié au cours des dernières années, alors qu'il devenait membre puis président du Conseil d'administration de la Fondation Lionel-Groulx. Il allait apporter à cette mission (c'est ainsi qu'il ressentait sa charge) un dévouement et un attachement à la mesure de la piété qu'il vouait à l'écrivain et historien Lionel Groulx.

J'ai pu, dans un commerce quasi quotidien, découvrir chaque jour davantage la singularité stature intellectuelle et morale de l'homme, tout autant que son immense culture et sa parfaite urbanité. Jean Éthier-Blais était l'incarnation tout ensemble de la plus vive intelligence et de la plus grande noblesse de cœur, une rare

sympiose de la lucidité et de la générosité. D'autres voix célèbreront l'intellectuel, l'universitaire, le critique, le créateur. Je veux pour ma part saluer le serviteur d'une cause qui a dominé toute sa vie: celle de la langue française, sentie, pensée et vécue comme un héritage et une promesse, comme le lieu par excellence de l'humanisme, comme une exigence de dépassement. Son attachement ardent au Québec procédait fondamentalement de sa passion pour la langue: celle-ci, patrie spirituelle, donnait son sens et son prix à la patrie charnelle. Il veillait inlassablement, avec une ferveur inquiète, parfois angoissée, sur l'une et sur l'autre: il continuera certes à monter la garde, nous l'y accompagnerons.

Jean-Marc Léger

## Adieu à un grand ami

**C**e matin, en cherchant autre chose, *Le Christ de Brioude*, ce recueil de nouvelles que j'avais tant aimé de Jean Éthier-Blais, tomba à mes pieds. Il s'ouvrit à la page de garde et j'y lus les mots suivants: «À ma chère Louise, en souvenir de l'amitié impérissable. Jean, 10.1.91.»

Le hasard n'existe pas. Jean me parlait encore. Loin de nous déjà, il m'offrait de nouveau son affection. Bien sûr, je pleurai, mais il y avait malgré tout une certaine douceur dans ces larmes. Il était mort, certes, mais le lien, la fidélité, le souvenir demeuraient. Dans un coin de mon cœur, dans ses livres, dans ses lettres, il y aurait toujours Jean.

Notre amitié remontait à plus de 20 ans, mais déjà en 1964, bien avant de nous rencontrer au P.E.N., il m'avait lancé une fleur en qualifiant d'«excellente», dans les pages du *Montreal Star* où il écrivait alors, ma traduction du *Two Solitudes* de Hugh MacLennan. Par la suite, il me gronda souvent — gentiment, bien sûr — car il croyait en moi et voulait que je publie davantage.

Depuis qu'il avait pris sa retraite de McGill, il y a quelques années, il écrivait religieusement chaque matin. Il ratait à peine: son écriture fine, ouverte, généreuse, inclinée légèrement vers la droite, courrait sur les feuilles dans un bonheur parfait. La langue épousait la pensée avec une telle perfection qu'il était impossible de dissocier l'artiste du penseur. On ne pouvait imaginer dire d'autre façon ce qu'il disait, même si l'on n'était pas toujours d'accord sur le fond.

En effet, il aimait bien provoquer. Il emballait les vérités avec un tel art que parfois on y cédait presque, tant le plumage était chatoyant. Alors, il riait de son grand rire taquin et généreux: il nous avait presque eus!

Il était d'une sollicitude et d'une disponibilité particulières pour ses amis. Il m'appela au tout début de l'après-midi, mardi, jour de sa mort: après s'être enquis si nous

allions nous voir le lendemain, au dîner P.E.N., il me signala qu'une de nos amies plus âgées aurait bien aimé s'y rendre, mais qu'elle n'avait pas de moyen de transport. Et lui, Jean, n'utilisait plus sa voiture l'hiver. Il me dit en riant: «Vous me voyez venir?», puis nous parlâmes d'autre chose. Avant de raccrocher, il s'assura de nouveau: «Vous allez bien appeler E., n'est-ce pas?» et nous nous dîmes «à demain» sans savoir que pour lui, il n'y en aurait plus.

Aujourd'hui, je me sens un peu boîteuse, un peu orpheline. Je voudrais que le téléphone sonne et que Jean me dise de nouveau «À demain».

### Écrire...

Je le vis pour la dernière fois au colloque P.E.N. qui se tint le 15 novembre, au Gesù. C'était précisément le jour de ses 70 ans. J'aurais aimé que nous le fêtions à cette occasion, mais timide pour ce genre de choses, il m'avait priée de n'en rien ébruiter, et je n'avais donc d'autre choix que d'obtempérer.

Je l'invitai à déjeuner, puis il me proposa d'aller visiter la chapelle du Gesù, restaurée depuis peu. Il s'émerveilla devant la beauté de l'ensemble, les tons de gris et d'or, les bois sculptés, la quiétude des lieux.

De retour au colloque, Jean fit de nouveau de brillantes interventions, et en fin d'après-midi, nous nous quittâmes. Je lui demandai ce qu'il comptait faire en cette soirée d'anniversaire: «Écrire. Continuer mon roman», me répondit-il, fidèle en cela à ce qu'il appelait «l'absolu esclavage de l'écrivain» dans l'hommage posthume qu'il rendait à Andrée Maillet, et que *Le Devoir*, coïncidence, publie en ce 14 décembre.

Un peu boîteuse, oui, un peu orpheline, certainement, mais si reconnaissante, cher Jean, de l'affection et de la foi que vous eûtes pour moi et en moi au fil des ans.

Nous ne vous oublierons jamais. Les cerisiers sont-ils en fleurs, là où vous êtes?

Louise Gareau-Des Bois

## Toute ma gratitude!

**C**omment expliquer le deuil que j'éprouve à l'annonce du départ subit de l'écrivain Jean Éthier-Blais? L'émotion est demeurée floue dans mon âme 24 heures durant. Avec qui partagerais-je ces sentiments, cette peine qui m'habite?

Voilà sans doute une question inutile. À quatre mains, huit, 12, nous reprendrons le fil conducteur et continuerons d'ériger des forteresses autour du mystère de nos frères-et-sœurs-amis, évoluant sur la pointe des pieds par les sentiers inédits de nos amours surpris.

Jean, alors que tant d'attributs sociaux nous gardaient à bonne distance l'un de l'autre, vos carnets au *Devoir* et votre distinguée présence aux rencontres annuelles des écrivains ont su me rejoindre dans une intimité qui a pourtant peu en commun avec celle de l'authentique femme de lettres.

Vous étiez pour moi comme un ami lointain. Aujourd'hui, votre départ subit me laisse stupéfait de n'avoir point brouillé l'essentiel, tellement la conversation spontanée nous fit défaut, ô combien ravie cependant d'y découvrir, enfin, ma délicate affection envers vous.

Qu'ils sont précieux dans nos vies les rares pélerins de la montée...

Hélène Orphy

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**LA RÉDACTION** Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpéti, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoit Mungler, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Caillon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis).  
**La Documentation:** Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa).  
**LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (directrice); Yves Williams (superviseur, Anis publiques et annonces classées); Jacqueline Avril, Daniel Garbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Micevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruellan, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; MICHÈLE BOUCHARD (secrétaire).  
**L'ADMINISTRATION** Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Paroy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Johanne Brien (secrétaire); Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES** Louise Gagné (directrice), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements).  
**LA PRODUCTION** Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production); Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zaida. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Marcel Couture (président). **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## POLLUTION

SUITE DE LA PAGE 1

décembre sous forme d'un projet de règlement susceptible d'être promulgué 60 jours après sa républication.

Le projet de règlement se propose d'interdire aux producteurs agricoles de 136 municipalités aux prises avec des surplus de fumiers et de lisiers d'installer de nouvelles installations, d'agrandir les établissements en place ou d'augmenter le nombre d'animaux des fermes actuelles.

Il y aura toutefois trois manières de déroger à cette interdiction générale, qui toutes trois reposent sur une meilleure gestion des fumiers. En premier lieu, les agriculteurs pourront déroger à la nouvelle règle s'ils possèdent suffisamment de terres pour épandre chez eux le lisier tout en respectant les normes, c'est-à-dire en évitant de surfertiliser leurs champs, ce qui diffère tout au plus l'acheminement des contaminants organiques vers les cours d'eau.

Deuxième possibilité: les agriculteurs, qui n'ont pas de surface d'épandage suffisante, pourront éviter le couperet des nouvelles règles s'ils appartiennent à un «organisme de gestion des fumiers, agréé par le ministre, et qui assure également le transport et l'épandage de fumier à l'extérieur d'une municipalité» en situation de surplus.

Il n'existe qu'un seul organisme de ce genre officiellement reconnu par Québec, soit la Coopérative de gestion des engrais organiques de Lanaudière (COGEO-Lanaudière). Sa création récente et l'imminence de son démarrage sur le terrain explique pourquoi Québec a récemment levé le moratoire imposé pour la première fois en 1981 sur la production porcine dans cette région.

L'avance prise par le milieu agricole dans cette région, la seule qui pourra à court terme répondre aux nouvelles exigences réglementaires et éviter le moratoire qui frappera ses concurrents, s'explique en partie par les pressions exercées depuis 15 ans par le groupe environnemental local A Court d'eau. Aucun groupe similaire n'existe dans les bassins de la Yamaska et de la Chaudière.

Enfin, les producteurs pourront augmenter leur production animale s'ils utilisent des techniques reconnues par le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) pour traiter leur lisier, par compostage, séchage, etc.

Le moratoire sur la production porcine qu'imposent ces nouvelles règles dans 18 MRC, principalement dans les bassins de l'Assomption, de la Yamaska et de la Chaudière, touchent un problème d'envergure.

Le bilan environnemental de la province de 1992, la Montérégie accusait un surplus de fumiers et lisiers de 1,6 million de mètres cubes par année et la région Chaudière-Appalaches, de 1,27 million de mètres cubes. En comparaison, la seule région visée par un moratoire gouvernemental depuis 1981, soit le bassin de l'Assomption, génère des excédents de 645 000 tonnes, soit à peine un sixième du surplus global. Selon les documents justifiant cette politique auprès du Comité interministériel des priorités et auprès du Conseil des ministres, les producteurs porcins du Lanaudière étaient «pénalisés» par rapport à ceux des autres régions du fait qu'ils ont dû pendant des années limiter leur croissance, ce qui n'était pas le cas ailleurs où on semblait polluer beaucoup plus intensément. L'avance qu'ils ont prise avec la mise en place de COGEO leur donnera un répit certain car ils vont vraisemblablement être les premiers à pouvoir exporter vers d'autres régions agricoles leurs surplus de fumiers et lisiers, ou ces «déchets» auront statut d'engrais de bonne qualité.

Mais cette stratégie a un «talon d'Achille», soit la capacité du gouvernement de contrôler la surfertilisation sur les terres des agriculteurs sensément autonomes pour leurs épandages. Selon Gilbert Parent, de la direction des politiques des milieux agricoles et naturels du MEF (Vision Sciences, automne 1995), «l'expérience a démontré que les articles du règlement portant sur ces ententes d'épandage et sur la tenue de registres étaient quasi impossibles à contrôler, étant donné le nombre important d'individus en cause, les modifications fréquentes à ces ententes et les ressources nécessaires au contrôle». La deuxième partie du plan provincial de lutte à la pollution agricole démarrera lorsque le nouveau règlement provincial, en préparation depuis des années, modernisera les règles souvent vétustes actuellement en vigueur.

Québec se propose d'interdire l'usage d'engrais chimiques tant que tous les engrais organiques — lisiers et fumiers — n'auront pas été utilisés dans une région. Chaque ferme devra avoir un plan de gestion intégré de ses engrais organiques, ajustés aux besoins des parcelles de terrain et des cultures. Il est de plus en plus question que ce plan de gestion s'étende à d'autres facettes de l'activité environnementale, comme la gestion des pesticides, le contrôle de l'érosion et des déchets de ferme, etc.

## SQ «Il n'y a personne de surpris»

SUITE DE LA PAGE 1

deux anciens membres du temple solaire. «La plupart sont très discrets et n'osent pas trop parler de ce qu'ils ont vécu vraiment à l'intérieur du mouvement», dit-il.

L'Ordre du temple solaire comptait 567 adeptes à travers le monde et 26 au Québec avant le premier carnage, survenu en 1994. Le spécialiste des sectes croit qu'il est «fort probable» que Joseph Di Mambro, le cerveau de l'OTS, décédé à Granges-sur-Salvan, ait tenté d'assurer sa succession «d'une manière ou d'une autre».

La police française a découvert samedi matin les corps calcinés de huit Suisses et huit Français, disposés en cercle autour d'un pieu, dans une clairière du massif du Vercors (sud-est de la France). Les rapports d'autopsie ont permis de confirmer hier que 14 des 16 victimes avaient été assassinées. Trois enfants figurent parmi les adeptes retrouvés morts. (Voir autre texte en page A 2).

De son côté, la Sûreté du Québec (SQ) a indiqué hier qu'il n'y avait aucune enquête en cours sur les activités de l'OTS au Québec. «Le dossier est maintenant clos», a déclaré hier un porte-parole de la SQ.

Les policiers de la SQ ont prêté assistance aux enquêteurs helvétiques la semaine dernière afin de déterminer si les personnes recherchées en Suisse étaient entrées récemment au Québec. Les policiers ont également fait des vérifications auprès d'une dizaine d'anciens membres de l'OTS qui résident au Québec pour savoir s'ils avaient reçu des informations sur les mystérieuses disparitions.

Yves Casgrain et ses homologues européens n'ont pas été surpris outre mesure de la mort tragique des 16 fidèles du temple solaire, qui survient un an et quelques mois après les tragédies de Cheiry et de Granges-sur-Salvan, en Suisse, et de Morin Heights, au Québec.

«Quand j'ai entendu parler de leur disparition, j'ai pensé au suicide, à ce qui s'est passé en 1994, avoue M. Casgrain. En France et en Suisse, il n'y a personne de surpris. Ça a été seulement une confirmation de nos craintes.»

Le 4 et le 5 octobre 1994, 48 fidèles de l'Ordre du temple solaire, dont neuf Québécois, avaient été retrouvés morts en Suisse. Le gourou de la secte, Luc Jouret, et le financier du temple solaire, Joseph Di Mambro, avaient péri dans ce qui ressemblait à une succession de meurtres et de suicides. Au Québec, cinq adeptes avaient également péri quelques jours auparavant dans une maison de Morin Heights.

Yves Casgrain rappelle qu'à cette époque, plusieurs membres de l'OTS avaient été «très déçus de ne pas être choisis pour le grand voyage vers l'étoile Sirius».

Les adeptes de l'OTS avaient une vision très

négative de la société, rappelle M. Casgrain. «Pour eux, il n'y avait plus rien à faire. On se dirigeait vers Sodome et Gomorrhe, donc vers la destruction.»

La mort est également perçue comme une phase de transition par les membres de l'OTS. Dans leur «testament spirituel» les 16 disparus ont d'ailleurs affirmé que «la mort n'existe pas» et qu'elle est une «pure illusion».

Yves Casgrain soutient par ailleurs que la plus récente tragédie aurait pu être évitée si les policiers s'étaient donné la peine de «faire un suivi» au lendemain des incidents de 1994. Il suggère la tenue d'une vaste commission d'enquête sur le phénomène des sectes à l'échelle provinciale, voir même nationale.

M. Casgrain se demande par ailleurs s'il ne faut pas modifier les lois actuelles et accentuer le contrôle sur les sectes, notamment pour protéger la vie des enfants qui s'y trouvent mêlés bien malgré eux. «Le problème, c'est la peur de brimer la liberté des individus. Même quand on sait qu'il y a eu 53 morts, on n'a absolument rien fait», souligne-t-il. M. Casgrain estime que les Chartes des droits et libertés ne donnent pas droit aux dirigeants de sectes d'inciter les gens au suicide ou au meurtre.

Horribles par le nouveau massacre de l'OTS, les Suisses s'interrogent également sur les limites de leur Constitution et sur l'un de ses principes essentiels: la liberté de culte.

La liberté de croyance, un droit culturel conquis après des siècles d'intolérance, interdit aux représentants de la loi d'interférer dans la sphère des convictions religieuses, résume le *Nouveau Quotidien* en lançant un débat national sur le problème.

Bien qu'indispensable, cette liberté n'est pas exempte d'ambiguïté. Elle permet à des gourous de vider les cerveaux et les comptes en banque de leurs adeptes, poursuit le journal.

«Comment pouvons-nous empêcher un tel drame sans base légale?» s'interroge pour sa part le juge André Piller, qui a mené l'enquête sur les 23 victimes découvertes dans le village de Cheiry en octobre 1994. «On ne peut interdire aux gens de se réunir, de suivre une doctrine, ou de pratiquer un culte», ajoute-t-il.

Le procureur de la République de Grenoble, Jean-François Lorans, estime qu'«est toujours à craindre une répétition de ce type de drame». M. Lorans a affirmé hier que les recherches seront poursuivies pour tenter d'établir la façon dont le «sacrifice» de 16 adeptes de la secte a été organisé dans le Vercors et pour tenter d'éviter une nouvelle tuerie.

L'enquête menée par la police judiciaire devrait permettre entre autres de définir le rôle des personnes avec lesquelles les victimes étaient en relation.

Avec Reuter et AFP

## BOUCHARD

SUITE DE LA PAGE 1

peuiste en garde contre tout glissement à droite. Et s'ils accueillent à bras ouverts l'arrivée de Lucien Bouchard, le discours que ce dernier a livré en début du mois à Laval — où l'aspirant chef du PQ s'est défini «fondamentalement comme un homme pragmatique» qui se donnera comme priorité le redressement des finances publiques —, en a néanmoins fait sourcilier plus d'un au caucus péquiste. Tout laisse présager un débat houleux au sein de ce dernier au cours des prochaines semaines lorsque, selon les mots de M. Bouchard, les «choix pénibles» s'imposeront.

Bien qu'il se dise certain que les «exclus» du Québec trouveront en M. Bouchard un premier ministre qui les comprend, le député de Berthier, Gilles Baril, fait partie de ceux qui supplient le successeur pressenti de Jacques Parizeau de faire de la lutte à «la douleur collective» une considération principale dans les décisions extrêmement difficiles qu'il sera appelé à exécuter dès son entrée en fonction. À l'aube de l'attaque au déficit promise par l'aspirant premier ministre, M. Baril exhorte son parti à aborder le débat sur l'assainissement des finances publiques avec une seule priorité en tête: la lutte à l'exclusion.

Qualifiant l'exclusion d'une proportion sans cesse croissante de ses citoyens de «plus grand échec» de la société québécoise des quinze dernières années, le député de Berthier, adjoint parlementaire du vice-premier ministre et porte-parole du gouvernement dans le dossier de la jeunesse, déplore que la discussion des finances publiques soit jusqu'ici «dénudée de toute humanité» et enjoint l'équipe gouvernementale à ne pas se laisser emporter par l'obsession déficitaire qui alimente tant le discours politique actuel.

«La prochaine année est déterminante dans le choix que l'on fera entre l'affrontement et le partage, a tranché M. Baril dans une récente entrevue accordée au *Devoir*. Nos réformes [visant l'assainissement des finances publiques] devront être d'abord et avant tout une réponse à la douleur de la population [...] On ne peut pas enfouir le discours sur les finances publiques en essayant de tout faire porter sur le dos des plus pauvres.»

Élu dans un premier temps en 1981, à l'âge de 24 ans, M. Baril n'a jamais rechigné à interpellier publiquement les dirigeants de son parti lors de son premier mandat à l'Assemblée nationale. Défait de justesse aux élections de 1985 et de 1989, M. Baril n'a perdu rien de son franc-parler depuis son retour au Parlement à l'automne de 1994. «Je veux dire des choses parce que j'ai de la peine à voir ce qui se passe au Québec. Il y a vraiment une douleur collective qui ronge de plus en plus toutes les couches de notre société», déplore-t-il en faisant remarquer que plus d'un million des Québécois dépendent de l'aide sociale ou des prestations d'assurance-chômage. Sans parler des dizaines de milliers d'autres qui, ayant «démisionné» de la société, ne figurent plus sur les fichiers gouvernementaux.

Consolé de ce que M. Bouchard ait précisé à Laval que «tous» seront appelés à faire des sacrifices tout en tenant compte de l'équité sociale, M. Baril croit qu'il faut procéder par des

gestes concrets pour donner un sens à ces promesses. L'un des premiers gestes de la nouvelle administration, d'après le député de Berthier, devrait être la création d'un ministère de la Solidarité sociale afin de déclencher la «deuxième révolution tranquille» que dit tant souhaiter M. Bouchard.

Reprochant à l'actuel ministre de la Sécurité du revenu d'entraîner les prestataires de l'aide sociale dans un «match de ping-pong» où ils sont ballottés de programme en programme et de les stigmatiser aux yeux des employeurs, M. Baril prône l'abolition de ce département. Un ministère de la Solidarité sociale privilégierait plutôt une approche globale où tous les intervenants — patronat, syndicats, municipalités, groupes communautaires, gouvernements — seraient mis à contribution dans une redéfinition de la notion d'emploi. Notion définie actuellement de façon trop étroite, M. Baril appelle les gouvernements à mettre l'accent sur «la contribution». «Le travail, c'est quelque chose d'infini [...] C'est de rendre service, d'augmenter le bien-être de la société...», dit-il.

La solidarité sociale passe par une reconnaissance de ce concept élargi du travail afin de mettre fin à l'exclusion qui condamne plus d'un million de Québécois à une vie «de désespoir, de souffrance, de détresse». L'ampleur du phénomène est particulièrement alarmante chez les jeunes, qui comptent pour le tiers des 550 000 adultes prestataires de l'aide sociale et chez qui les problèmes de toxicomanie et de suicide vont en s'aggravant. M. Baril, en tant que directeur général du Pavillon du Nouveau Point de Vue, une maison de réhabilitation pour alcooliques et toxicomanes à Lanaoira, a mis sur pied un centre voué exclusivement aux adolescents aux prises avec ces problèmes. Il dit connaître à fond l'impact de l'exclusion économique et sociale sur le développement de ces problèmes chez les jeunes et sur la rupture de tout lien de confiance entre ces derniers et l'État. Afin de le rétablir, le gouvernement doit faire de «l'équité intergénérationnelle» son principal souci dans ses luttes au déficit et à l'exclusion. Citant le sociologue français Etchegoyan, M. Baril avertit qu'une «société qui fabrique les exclus ne peut en faire des démocrates».

Or, si la «plus grande réussite» des Québécois de plus de 40 ans est d'avoir su faire de l'État «un lieu de solidarité» à partir des années 1960, on ne peut pas perdre de vue que celui-ci est devenu, aux yeux des moins de 30 ans, «un lieu de privilège», de dire M. Baril. Faisant remarquer que les jeunes ne comptent que pour 3 % des effectifs de la fonction publique québécoise, le député de Berthier craint que leur nombre ne s'amenuise encore avec la réduction du nombre des employés publics visés par Québec.

Toujours dans le but d'améliorer le sort des jeunes, il exhorte le gouvernement à invoquer la clause nonobstant de la Constitution canadienne pour surmonter l'atteinte à la Charte des droits que constituerait l'instauration de la retraite obligatoire à 65 ans, objectif que le premier ministre sortant a enjoint ses députés à atteindre dans sa dernière intervention en Chambre le 16 décembre dernier.

## Mon conjoint, ce paresseux

Ottawa (PC) — Si les femmes ont fait un bon bout de chemin, elles ont toutefois amené la vaisselle sale avec elles.

De fait, les femmes ont effectué 65 % des repas, du ménage, du magasinage et des autres travaux ménagers en 1992; chaque jour, elles abattent deux heures de travail de plus que leurs conjoints, indique une enquête de Statistique Canada.

Malgré tout, ces statistiques émeuvent peu la plupart des hommes, qui amènent vite sur le tapis toute la neige qu'ils ont pelletée, le gazou qu'ils ont coupé, les éviers qu'ils ont débouchés. Pourquoi ne reçoivent-ils aucune reconnaissance pour toutes ces tâches, protestent-ils.

Faux, tous ces travaux sont effectivement comptabilisés, leur rétorque Judith Frederick, analyste de Statistique Canada. L'enquête, publiée plus tôt ce mois-ci, tient compte de

toutes les formes de travail non rémunéré, incluant les travaux traditionnellement masculins comme l'entretien de la pelouse. «Je crois que les hommes en font plus que leur père, concède Mme Frederick. Juste parce qu'ils en font un peu et que cela représente tellement plus que ce que leur père faisait, ils croient que c'est une grosse contribution.»

Des résultats d'enquête comme celle menée par Statistique Canada ennuient cependant Jerry Fortier, un agent immobilier d'Ottawa âgé de 49 ans. Il soutient que sa femme et lui font de gros efforts pour se partager équitablement les travaux ménagers entre eux et leurs trois enfants âgés de six, neuf et douze ans.

Il se demande si Statistique Canada renonçait à sa juste valeur, par exemple, la promenade en voiture à 17h30 pour aller conduire son fils à l'aréna.

## VATICAN Jean XXIII met en garde les pères conciliaires contre la tentation intégriste

SUITE DE LA PAGE 1

uni. La réunion doit soit fixer un point de doctrine — comme à Vatican I, en 1870, alors qu'est définie l'infaillibilité papale —, soit actualiser la manière de transmettre la foi — comme c'est le cas avec Vatican II.

Chaque révolution a son mot d'ordre. Cette fois, c'est l'aggiornamento, l'idée de mettre à jour l'Église, «d'ouvrir grandes ses fenêtres», comme le dit le pape Jean XXIII, qui prend le monde par surprise en annonçant son intention de convoquer un concile, le 25 janvier 1959.

Angelo Roncalli, âgé de 77 ans à son élection, passe jusqu'alors pour un bavard impulsif et déboussaillé. Il ne doit même qu'être un «pape de transition», une parenthèse, en attendant d'y voir plus clair, selon les commentaires des spécialistes. Mais le bon pape Jean se perçoit lui-même comme un pasteur. Et il prend donc de formidables moyens pour engager un dialogue fécond avec tous, catholiques et «frères séparés», croyants et non-croyants. Surtout, il comprend que son institution doit cesser son opposition farouche à la modernité, à la science, à la philosophie, et entrer en rapport conciliant avec un monde complètement bouleversé.

C'est que les révolutions se préparent lentement, germent puis éclatent. Et dans les années de l'après-guerre, les signes de la mutation sont partout: montée du tiers monde et fin du colonialisme, poussée de l'industrialisation et sécularisation croissante. Un malaise diffus s'affiche au sein même de l'Église, tiraillée entre des réformateurs et des conservateurs. Les laïcs occupent une place de plus en plus importante. Un vent de «retour aux sources», notamment à l'Écriture, souffle depuis la publication de la Bible de Jérusalem (1948-1954). Les deux prédécesseurs de Jean XXIII, les deux Pie (XI et XII) avaient d'ailleurs eux-mêmes pensé convoquer un concile.

Les travaux s'ouvrent solennellement le 11 octobre 1962, en la grande nef Saint-Pierre, à Rome. Plus de 2500 pères conciliaires, cardinaux, archevêques évêques et supérieurs généraux des ordres catholiques, aidés d'une armée de spécialistes entrent alors en exercice d'auto-critique — ils n'étaient que 750 à Vatican I et 258 au concile de Trente (1545-1563).

Dès son discours inaugural, Jean XXIII met en garde les pères conciliaires contre la tentation intégriste, les invitait plutôt à l'union, dans une optique résolument pastorale. C'est l'idée du dialogue, encore et toujours. Et ce mot désigne plus qu'un simple échange de paroles: pour le concile, le dialogue est une ouverture à l'autre, un exercice d'accueil et de dons mutuels. Un acte conciliaire donnera d'ailleurs un appui au mouvement œcuménique en l'inscrivant, comme jamais auparavant, au nombre des priorités officielles de l'Église catholique.

Vatican II est aussi le premier concile à ne prononcer aucune condamnation, pas même contre le communisme athée. Les chrétiens de toutes confessions sont invités à participer aux débats et Jean XXIII adresse ses encycliques au monde entier. Sa dernière et sa plus importante, *Pacem in terris*, paraît quelques semaines avant sa mort. Jean y déclare que la guerre n'est jamais un instrument de justice et que la paix demande la collaboration de tous les hommes de bonne volonté.

Le décès du père du concile, le 3 juin 1963, ne freine pas le mouvement. Son successeur, Paul VI, personnage anxieux et tourmenté — «notre Hamlet», disait son prédécesseur —, est animé du même souci de remise à l'heure mondiale de sa vénérable institution, même si sa légendaire indécision l'amène parfois à pencher vers des décisions de compromis avec les minorités les plus traditionalistes. C'est notamment le cas avec son encyclique *Humanae Vitae* (1976), qui condamne la contraception en

pleine révolution sexuelle, alors que des théologiens et des évêques réclament beaucoup plus de souplesse. En janvier de l'année suivante, lui aussi annonce ses couleurs, en se rendant en pèlerinage à Jérusalem et en renouant le patriarche orthodoxe Athénagoras. Les deux églises sont brouillées depuis 1054!

Les travaux du concile s'étendent sur quatre sessions d'une durée de trois mois chacune. Les prises de bec sont nombreuses au cours des trois premières réunions, en 1962, 1963 et 1964. Une lutte féroce oppose ceux qui veulent aller de l'avant — la majorité à laquelle appartient le cardinal Léger, de Montréal —, et ceux qui veulent freiner des quatre fers.

Dès les premiers jours, les cardinaux Liénart (Lille) et Frings (Cologne), créent la stupeur en réclamant la liberté de choix des commissions pour les pères conciliaires. Le 7 novembre 1963, l'archevêque allemand en rajoute en déclarant que les méthodes du Saint-Office sont «une cause de scandale». Il exige qu'à l'avenir nul ne puisse être jugé sans avoir été averti et entendu. En 1965, le tristement célèbre tribunal de l'inquisition romaine est transformé en Congrégation pour la Doctrine et la Foi. Incidemment, Joseph Ratzinger, qui le dirige maintenant d'une main de plomb et qui a continué les condamnations, était le secrétaire du cardinal Frings pendant le concile...

Un autre débat houleux concerne la liberté religieuse. L'Église veut admettre la primauté de la conscience, chère aux protestants, et entrer en dialogue avec les autres confessions chrétiennes, juives et musulmanes. C'est alors que le Français Marcel Lefebvre, ancien archevêque de Dakar, déclare: «Ce n'est pas le Saint-Esprit, c'est le diable qui a inspiré ce concile.» Pour lui, davantage que le latin et la soutane, c'est le monopole de la vérité qui caractérise l'Église de Rome.

Hors d'elle il n'y a point de salut, à tel point qu'il précèdera ensuite le schisme à la soumission. Le 7 décembre 1965, la veille de la clôture des travaux, la déclaration sur la liberté religieuse est adoptée par 2308 voix contre 70.

Un autre vote significatif est appelé presque en même temps. Il porte sur les deux sources de la Révélation (la Tradition et l'Écriture). La Bible est alors remise à l'honneur, au centre de la foi catholique, qui l'avait reléguée au second plan depuis la Réforme. Mieux, la Constitution dogmatique sur la Révélation divine (*Dei Verbum*) demande aux fidèles de Rome d'ouvrir le Livre et de le lire pour se transformer à leur tour.

Au bout du processus, l'Église est méconnaissable. En adoptant une vingtaine de décrets, huit constitutions et six déclarations — qui tiennent en près de mille pages serrées, dans une brève des éditions du Centurion —, le concile a bouleversé la lecture de certains dogmes, la liturgie, la hiérarchie, les communautés religieuses, les rapports aux laïcs, l'éducation, les moyens de communication et les relations entre la foi et la culture. Le pape crée ensuite des institutions capables de concrétiser les nouvelles orientations: un conseil pour la liturgie, des secrétariats pour l'unité des chrétiens, un synode des évêques, symbole d'une nouvelle volonté de collégialité. «L'ouvrage réalisé est fantastique, mais pourtant tout reste à faire», déclarait en décembre 1965, il y a trente ans, le père Congar, un des plus brillants acteurs de cette révolution.

DEMAIN: «La saison des moissons». Deux théologiens québécois, René Latourelle et Gregory Baum parlent de leurs propres participations au concile Vatican II, notamment dans les équipes de conseillers et d'experts qui ont préparé les textes sur la révélation et l'œcuménisme.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Éxtérieur (sans frais) 1 800 463-7559